

EDITO

Parlez-vous l'IDEX ?

Le dossier de candidature Initiative d'Excellence Université Montpellier Sud de France (I dex UMSF) a été déposé le 7 janvier 2011. Cet appel à projets vise à concentrer les moyens de la recherche et de l'enseignement supérieur sur 5 à 10 sites universitaires français. Première sélection prévue en avril.

Le projet I dex s'appuie sur deux structures : une Fondation de coopération scientifique et un PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur) reconfiguré, sous forme **d'université confédérale**. Le PRES a un rôle d'opérateur unique pour toutes les actions de mutualisation et de coopération entre les établissements du Languedoc-Roussillon. Les statuts du PRES devraient être proposés en mars 2011, de sorte que l'UMSF puisse naître officiellement en fin d'année.

Ce schéma permet à chaque établissement de conserver son autonomie, ses spécificités et sa personnalité morale tout en étant représenté sous l'appellation **Université Montpellier Sud de France**.

Ces deux structures sont coiffées par un sénat académique, instance consultative associant les représentants des onze pôles thématiques de recherche et des différents projets retenus dans le cadre de l'initiative d'excellence ainsi que les représentants des organismes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur.

Le projet d'I dex UMSF, intitulé « **L'homme dans un environnement en mutation** », associe l'ensemble des cinq universités (Universités Montpellier 1, 2 et 3, Université de Nîmes, Université de Perpignan) et neuf grandes écoles. Il a été élaboré en lien avec les organismes de recherche, les sept Pôles de Compétitivité et les collectivités territoriales.

Le projet est dédié au développement économique et social durable dans une approche territoriale et méditerranéenne. Il s'agit de mesurer l'impact du changement global sur quatre points : la rareté des ressources (eau, alimentation et énergie), la santé, les milieux et les territoires, les humanités et l'interculturalité. Autant de projets auxquels s'associe l'université de Nîmes, à la mesure de ses compétences.

BIENVENUE A

Pierluigi Graziani, recruté en qualité de professeur de psychologie clinique depuis le 1^{er} janvier 2011. Il est rattaché au Centre de Recherche en Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion (Centre PsyCLÉ - E.A. 3273) de l'université de Provence.

WEB

Le « laboratoire » interne de Chimie BioOrganique (LCBO) a désormais son site internet :

<http://lcbo.unimes.fr>

PUBLICATION

« **Développement culturel et territoires** » sous la direction de Catherine Bernié-Boissard, Claude Chastagner, Dominique Crozat, Laurent-Sébastien Fournier - Conférences universitaires de Nîmes - janvier 2011 - Ed. L'Harmattan.



AGENDA

Mardi 25 janvier 2011 – Mardi d'UNÎMES

« **Autisme, psychose infantile et médiations thérapeutiques** » par Anne Brun - 18h - Amphi A1 - Site Vauban.

Mercredi 26 janvier 2011 - 2ème colloque « A la croisée de l'histoire des arts, du patrimoine et des apprentissages. Les oeuvres : connaissance ou connivence ? » organisé par le CDDP du Gard - 8h30 à 17h - Amphi A5 - Site Vauban.

Jeudi 10 février 2011 - Controverses du développement durable « De la durabilité de la croissance verte » par Franck-Dominique Vivien, Economiste - 18h - Amphi A3 - Site Vauban.

 Six « laboratoires » internes à UNÎMES

Le conseil d'université a voté la reconnaissance de six « laboratoires » internes dans sa session du 9 décembre 2010. Constitués par le regroupement d'enseignants-chercheurs d'une ou plusieurs disciplines, ils contribuent à une meilleure visibilité de la recherche sur le site nîmois.

L'université de Nîmes compte 43 enseignants-chercheurs dans 23 sections du CNU effectuant pour la plupart leurs activités de recherche dans des unités labellisées d'universités voisines (cf. UNÎMES Info Recherche N°18). Des rapprochements scientifiques ont pu s'organiser lorsque certains d'entre eux faisaient partie de la même unité extérieure, c'est ainsi que dans certains cas des extensions

d'équipes ont pu voir le jour. Pour d'autres, c'est la complémentarité des disciplines qui a permis le développement de projets communs.

L'université de Nîmes souhaite soutenir ces initiatives mono ou pluridisciplinaires, sa première démarche a donc été de les faire reconnaître par le conseil d'université. Ces « laboratoires » permettent d'identifier une recherche nîmoise sans pour autant pénaliser les enseignants-chercheurs produisant individuellement à l'extérieur. Ils accueillent également d'autres enseignants, doctorants ou post-doctorants et s'appuient sur des équipements localisés sur le site des Carmes et le site G.I.S.

○ **Extension du Centre de Recherches Administratives (CRA)**

EA 893 GDR 1199 – Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3

Responsable (antenne de Nîmes) : Emmanuel ROUX, Maître de Conférences, emmanuel.roux@unimes.fr

Ecole Doctorale de rattachement : ED 67 Sciences Juridiques et Politiques – UPCAM.

Thématique principale : droit du contentieux nucléaire.

Autres thématiques : droit administratif général et droit des collectivités territoriales.

○ **Groupe de Recherches et d'Études Sociocritiques (GRES)**

Responsable : Jeanne RAIMOND, Maître de Conférences, jeanne.raimond@unimes.fr

Organisme de recherche : Institut de Recherche Intersite d'Études Culturelles (IRIEC – UM3).

École Doctorale de rattachement : ED 58 Langues, littératures, cultures, civilisations – UM3.

Thématique principale : sociocritique.

Projet scientifique : La sociocritique s'intéresse particulièrement à la morphogénèse des créations littéraires, artistiques et des productions culturelles, aux phénomènes de production de sens. Les principaux axes de recherche développés par le GRES concernent l'esthétique et la critique de la production et de la réception, la théorie sociocritique et son application au domaine de l'éducation, la problématique des identités micro et macro-régionales. Son intérêt se porte aussi bien sur la littérature, le théâtre que sur le cinéma, l'image, les médias, les arts plastiques, la musique...

○ **Laboratoire de Géochimie Isotopique (GIS)**

Responsable : Joël LANCELOT, Professeur des Universités, joel.lancelot@unimes.fr

Organisme de recherche : Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences de l'Environnement (CEREGE - UMR 6635 – CNRS – UPCAM – Univ. Aix-Marseille I – IRD – Collège de France).

Groupement National de Recherche : GNR TRASSE CNRS-IRSN - GNR FORPRO CNRS-Andra.

Ecole Doctorale de rattachement : ED 251 Sciences de l'Environnement – UPCAM.

Projet scientifique :

Thème I : Faisabilité et sûreté d'un stockage en profondeur ou d'un entreposage en subsurface de déchets nucléaires de Moyenne ou de Haute Activité et à Vie Longue (MHAVL).

Thème II : Mécanismes et temps de transfert des radionucléides ou de nouveaux polluants (produits pharmaceutiques, hormones) dans un environnement superficiel.

Thème III : Traçage isotopique de l'origine des produits agro alimentaire et des géomatériaux (en émergence).

○ **Laboratoire de Chimie BioOrganique (LCBO)**

Responsable : Patrick MEFFRE, Professeur des Universités, patrick.meffre@unimes.fr

Organisme de recherche : Institut des Biomolécules Max Mousseron de Montpellier (IBMM) CNRS UMR 5247 – UM1 - UM2 – ENSCM.

Ecole Doctorale de rattachement : ED 459 Sciences Chimiques – UM1 - UM2 – ENSCM.

Projet scientifique :

L'activité du Laboratoire de Chimie BioOrganique se situe à l'interface chimie-biologie. Il s'intéresse à la chimie de synthèse de composés à activité biologique potentielle.

Les deux thématiques de recherche actuelles sont le système nerveux central et les cancers :

- nouveaux ligands de récepteurs métabotropiques du glutamate (mGluR),

- inhibiteurs de la glycérol 3-phosphate acyl transferase (GPAT).

Site internet : <http://lcbo.unimes.fr>

○ **Extension du Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS)**

EA 849 – Université de Provence Aix-Marseille 1

Responsable : Patrick RATEAU, Professeur des Universités, patrick.rateau@unimes.fr

Ecole Doctorale de rattachement : ED 356 – Cognition, Langage, Education - Université de Provence (Aix-Marseille 1)

Projet scientifique :

Le Laboratoire de Psychologie Sociale poursuit une politique scientifique axée sur deux objectifs principaux :

- le développement des travaux théoriques et méthodologiques sur les représentations sociales, la dissonance cognitive, l'engagement et les processus psychologiques et sociaux de construction des pratiques sociales,

- le développement d'une orientation de recherche à l'articulation de la recherche théorique et de la recherche appliquée, notamment dans le domaine de l'environnement, impliquant des partenariats disciplinaires et pluri-disciplinaires.

○ **Laboratoire Mathématiques, Informatique, Physique et Applications (MIPA)**

Responsable : Jean-Philippe MANDALLENA, Maître de Conférences, jean-philippe.mandallena@unimes.fr

Thématiques de recherche :

CV2A – Calcul des Variations, Analyse non linéaire et Applications.

M2HA – Matériaux Hétérogène, Homogénéisation et Applications.

Projet scientifique : Autour de problèmes d'Homogénéisation, d'Oscillations, de Concentrations d'énergie en Calcul Variationnel et en Physique des Matériaux. Ce projet est consacré à la conception d'outils et de techniques mathématiques adaptés à la modélisation d'une classe assez large de problèmes non linéaires issus de la Mécanique ou de la Physique ayant tous une formulation variationnelle. La dernière phase du projet sera davantage consacrée à l'analyse numérique et à l'interprétation des résultats obtenus.

Site internet : <http://mipa.unimes.fr>

✓ **Le projet « REVDU » - REduction de la Vulnérabilité sismique et Développement d'Outils**

Karine Weiss, professeure de psychologie sociale à l'université de Nîmes, Ludvina Colbeau-Justin, psychologue environnementaliste (vacataire), Cloé Vallette (vacataire) et Christelle Bakhache (vacataire) contribuent à un projet de recherche financé par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer et coordonné par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

Le MEEDDM, chargé entre autre de la politique de prévention des risques naturels, soutient les actions dans le domaine du plan Séisme et notamment les travaux du CSTB visant à évaluer les risques et à réduire la vulnérabilité des bâtiments ainsi que celle de leurs occupants.

Dans le cadre du plan Séisme, le CSTB, le CNRS, l'université de Nîmes et une avocate du barreau de Paris, ont mis en place un programme de recherche partenarial intitulé « REVDU ». L'objectif principal de ce projet est d'identifier des leviers et des outils de sensibilisation à la construction parasismique permettant de réduire la vulnérabilité humaine face aux risques sismiques en France.

Le programme se déroulera en quatre étapes, il s'agira d'abord pour les chercheurs de repérer et de valoriser les bonnes pratiques parmi les connaissances et les outils nationaux et internationaux. Par la suite, des enquêtes auprès des usagers et des gestionnaires seront effectuées afin d'identifier les leviers et les freins à l'appropriation de la sécurité sismique. Enfin ils étudieront l'adaptation des solutions étrangères à la France et proposeront des outils (réglementation, sensibilisation) adaptées aux spécificités locales.



✓ **Ouverture du DU « Compétences pour la recherche et l'enseignement supérieur »**

Les crédits jusqu'alors alloués aux CIES* par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour l'organisation des formations des moniteurs sont progressivement transférés aux établissements employeurs. L'université de Nîmes a donc souhaité assurer elle-même la formation de ses doctorants contractuels en ouvrant le DU CRESUP.

Cette formation, gérée par Dominique Lassarre, professeur émérite de l'université de Nîmes et le service de formation continue UNIFOP, accueille depuis le 11 janvier dernier une dizaine d'étudiants sur deux années. Elle vise l'acquisition de compétences transversales pour des intervenants dans l'enseignement supérieur de toutes les spécialités.

Programme :

1^{ère} année : 60h

Fonctionnement du système universitaire
Utilisation des outils informatiques
Méthodes pédagogiques et apprentissage
Vie professionnelle

2^{ème} année : 60h

Financement de la recherche
Hygiène et sécurité
Valorisation de la recherche
Travail en équipe et animation de réunions
Informatique : utilisation de logiciels spécifiques

3^{ème} année : (uniquement pour les doctorants qui ont obtenu le DU)

Préparation aux concours de recrutement dans l'enseignement supérieur.

Renseignements : unifop@unimes.fr

* Centres d'Initiation à l'Enseignement Supérieur

✓ La Fondation I2ML en ordre de marche

Le premier conseil d'administration en session plénière de la Fondation Institut Méditerranéen des Métiers de la Longévité (I2ML) a eu lieu le 17 décembre 2010. Jacques Marignan, président d'UNÎMES, Gérard Grassy, professeur à l'UM1 et François Challot ont respectivement été élus président, directeur général et directeur général adjoint.

Le projet de l'I2ML a pour objectif d'aider les personnes âgées à conserver leur autonomie et leur indépendance à leur domicile comme en structure d'hébergement. Il s'agit d'apporter une réponse technologique, culturelle et environnementale à travers des projets de courte ou de moyenne durée en partenariat avec le secteur privé.

Le programme d'actions 2010-2013 qui a été adopté est composé de trois volets complémentaires :

- un volet recherche appliquée axé sur les déficiences sensorielles et divisé en plusieurs pôles : basses visions, troubles de l'audition, troubles de l'équilibre et déficits proprioceptifs¹ ;

Une opération « **Bon pied, bon œil** » sera initiée à Nîmes et dans le Gard dès le 1^{er} trimestre 2011. La Mutuelle Malakoff Médéric et la Mutualité Française seront les partenaires de l'I2ML sur ce projet avec le pôle de gérontologie du CHU de Nîmes, la Ville de Nîmes et son pôle promotion santé, le laboratoire Sanofi-Aventis et l'ARAMAV. Cette action visera à mettre en œuvre des tests sensoriels et d'équilibre ludiques destinés à fournir aux personnes âgées un bilan de leurs capacités cognitives. Elle proposera des solutions de prévention adaptées au vieillissement.

- un volet technologique comprenant pour le moment un appartement expérimental destiné à l'étude de l'autonomie des personnes âgées et une plateforme d'évaluation des capacités de conduite automobile ;
- un volet formation avec la mise en place de filières d'enseignement autour des métiers de la vision et de l'audition.

Au total ce sont dix membres fondateurs qui apportent leur soutien financier à l'I2ML : l'université de Nîmes, la communauté d'agglomération Nîmes Métropole, la communauté d'agglomération du Grand Alès en Cévennes, le Conseil Général du Gard, la Ville de Nîmes, le CHU de Nîmes, le GIE UNOA (Mutualité Française), la société VISAUDIO, la Matmut et le Crédit Mutuel.

L'I2ML est inscrit au contrat de projet état région 2006-2013 pour une somme de 4 M€ dont 1 M€ de l'agglomération Nîmes Métropole et 1,5 M€ du Conseil Régional Languedoc-Roussillon.



¹ Proprioception : perception des sensations issues du corps qui renseignent sur l'attitude, les mouvements, l'équilibre.

✓ UNÎMES dans le réseau C.U.R.I.E.



L'université de Nîmes est désormais membre du réseau national C.U.R.I.E. dédié à la valorisation de la recherche et au transfert de technologies.

Cette association rassemble des universités, des écoles d'ingénieurs, des organismes de recherche et des membres associés comme des cabinets de conseil, des industriels, des capitaux risqués et des structures de transfert de technologies.

Le réseau C.U.R.I.E. a pour objectif de développer les coopérations entre la recherche publique et le monde socio-économique et de favoriser les échanges sur les bonnes pratiques de la valorisation. Elle organise dans ce but des rencontres, des formations et propose à ses membres un service juridique.

Université de Nîmes
Rue du Dr Georges Salan
F-30021 Nîmes cedex 1
Tél. (0) 825 314 116
Fax (0)4 66 36 45 87
www.unimes.fr

UNÎMES Info Recherche
Lettre d'information du Service Recherche
de l'université de Nîmes
Directeur de la publication : Jacques MARIGNAN
Rédactrice en chef : Catherine BERNIE-BOISSARD
PAO : Cécile VILLARS
Photos : Service communication
Contact : recherche@unimes.fr



EDITO

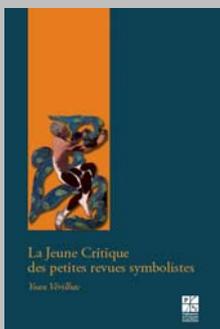
L'université de Nîmes est membre du GIS (Groupement d'intérêt scientifique) Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier. L'objectif de la MSH-M est de soutenir la recherche pluridisciplinaire en SHS, associant des chercheurs méditerranéens et européens. Le caractère pluridisciplinaire de l'université de Nîmes trouve là de nouveaux moyens d'expression, dans le contexte de coopérations régionales et internationales à conforter.

La coexistence des Sciences de la Terre, des Sciences exactes, des Sciences du vivant et des SHS, du Droit ... représente par ailleurs une opportunité pour répondre aux exigences de, ce que le Professeur Aldo Schiavone nomme « une nouvelle alliance des savoirs ». Il entend par là l'alliance des sciences naturelles et des sciences humaines, de la chimie et du droit, de l'informatique et de l'éthique. Autrement dit, la construction d'un humanisme pour le siècle qui commence ; la fondation d'« une anthropologie culturelle, politique et morale de l'homme technologique, qui nous rende capables de soutenir l'impact du changement ».

Le projet de recherche pluridisciplinaire, associant disciplines dites « dures » et dites « humaines » ou « sociales », autour de la thématique du risque technologique à l'université de Nîmes, s'inscrit modestement dans cette perspective.

PUBLICATION

« **La Jeune Critique des petites revues symbolistes** »
par Yoan Vérilhac
Collection « Le XIXe siècle en représentation(s) »
Publications de l'Université de Saint-Etienne
Novembre 2010



AGENDA

Controverses du Développement Durable
Jeudi 3 mars 2011 à 18h

Amphi A1 Site Vauban

« **Le bonheur est-il une question politique ?** »

Patrick VIVERET,

Magistrat, ancien Conseiller auprès de la Cour des Comptes

Jeudi 10 mars 2011 à 18h

Amphi A3 Site Vauban

« **Riches, pauvres, développés, en développement, à qui profite le « dit » développement durable ?** »

Omar AKTOUF,

Professeur à HEC (Haute école de Commerce) de Montréal

Entrée libre

INFORMATION

Fabrice Bardin, chargé de mission politique régionale de la recherche, s'occupe désormais de la programmation des conférences des **Mardis d'UNÎMES**.

Coordonnées :

04 66 27 95 78

fabrice.bardin@unimes.fr

UNÎMES membre du « Pôle Risques »

L'université de Nîmes est désormais membre de l'association « euro-méditerranéenne sur les risques » dite « **Pôle Risques** », porteuse des labels **Pôle de compétitivité** et **Pôle Régional pour l'Innovation et le Développement Economique Solidaire (PRIDES)**.



Implanté à Aix-en-Provence et Montpellier, le Pôle Risques est au cœur du bassin euro-méditerranéen. Fort de ses 189 membres, il a pour vocation de proposer des solutions innovantes adaptées aux besoins des collectivités et des industriels en matière de risques.

L'adhésion de l'université de Nîmes conforte sa volonté de développer un projet de recherche interdisciplinaire spécifique autour de la thématique du risque technologique, notamment dans le domaine nucléaire.

UNÎMES a répondu à l'appel à proposition lancé par la Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle (FonCSI) sur le thème des « Activités à risques technologiques et enjeux sociétaux. Dynamique des processus de négociation, d'arbitrage et de compromis ». Ce projet pluridisciplinaire (aménagement, droit, économie, psychologie sociale) axé sur la thématique du nucléaire dans la Vallée du Rhône, est porté par Nicolas Font, maître de conférences en droit public et chercheur au sein de l'antenne nîmoise du Centre de Recherche Administrative.

✓ La critique littéraire des revues symbolistes

Yoan Vérilhac, maître de conférences en lettres à l'université de Nîmes, effectue ses recherches au sein de l'équipe RIRRA 21* de l'université Montpellier 3. Il a publié en novembre 2010 un ouvrage intitulé *La Jeune Critique des petites revues symbolistes* paru aux Publications de l'université de Saint-Etienne dont voici une présentation.

Depuis la fin des années 1990, les recherches littéraires, notamment l'histoire littéraire, ont été profondément renouvelées et redynamisées par les travaux sur les rapports entre presse et littérature : le XIX^e siècle voit naître la civilisation médiatique dans laquelle nous vivons avec aisance, et nul doute que les écrivains, s'imaginant souvent encore comme seuls et meilleurs experts du discours, voient la chose à la fois avec désir et crainte. Cet ouvrage s'inscrit donc dans le sillage des études littéraires de la presse, et s'efforce de comprendre d'abord un phénomène médiatique : la « petite revue », ce support périodique qui prolifère dans les vingt dernières années du siècle autour des esthétiques décadentes et symbolistes. Mais, travaillant en particulier sur la critique littéraire dans ces revues, il s'agit de comprendre un peu mieux non seulement la façon dont les écrivains symbolistes envisagent de médiatiser la littérature, mais encore combien la figure du critique littéraire s'impose comme déterminante voire nécessaire à côté de celle du « pur artiste » : dans une civilisation qui s'affirme résolument autour de 1890 comme médiatique, industrielle et démocratique, le poète ne saurait, au fond, se passer de son double journalistique, batailleur, bruyant, parfois un peu ridicule mais souvent efficace : le critique de revue. Ainsi, autour de la lecture de titres plus ou moins connus (*le Mercure de France*, *La Revue blanche*, *L'Ermitage*, *Le Décadent*...), de noms d'écrivains plus ou moins conservés par la mémoire collective (Mallarmé, Verlaine, Bernard Lazare, Remy de Gourmont...), ce livre s'efforce de compléter et nuancer le regard que l'on porte sur la période symboliste, plaçant au cœur de sa démarche l'hypothèse que les avant-gardes poétiques en apparence les plus en rupture avec l'outil médiatique sont aussi, peut-être, les premières à inventer des moyens journalistiques propres pour ménager la survie d'une certaine conception de l'art dans la civilisation moderne.

Yoan Vérilhac, maître de conférences en lettres

*RIRRA 21 : représenter / inventer la réalité du romantisme à l'aube du XXI^e siècle (Equipe d'Accueil 4209 – UM3).

✓ Un accord de coopération franco-qubécois



L'université de Nîmes vient de signer un accord de coopération scientifique et d'enseignement avec le Centre de recherche franco-qubécois en évaluation de pratiques d'interventions sociales (Crépis).

Le Crépis a été créé en 2002 à l'initiative de André BEAUDOIN, Directeur du CRSC* de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval à Québec (Canada) et de François KLIMCZAK, Consultant en sciences sociales au cabinet I.C.E. Conseil (France). Administrativement établi dans le Gard à Beauvoisin près de Nîmes, il dispose d'une antenne à Ste Foy au Québec.

La convention avec UNÎMES vise à établir une collaboration entre les deux établissements dans le secteur des sciences sociales. Il s'agit d'encourager la réalisation de projets de recherche communs, d'élaborer des programmes d'enseignement, d'organiser des manifestations scientifiques et culturelles communes et d'échanger des informations et de la documentation scientifique et technique.

Cet accord facilitera également les échanges d'étudiants et les missions d'enseignants-chercheurs.

UNÎMES Info Recherche
Lettre d'information du Service Recherche
de l'université de Nîmes
Directeur de la publication : Jacques MARGNAN
Rédactrice en chef : Catherine BERNIE-BOISSARD
PAO : Cécile VILLARS
Contact : recherche@unimes.fr

Université de Nîmes
Rue du Dr Georges Salan
F-30021 Nîmes cedex 1
Tél. (0) 825 314 116
Fax (0)4 66 30 45 87
www.unimes.fr

*étincelle



Numéro spécial Risques

EDITO

Regards sur les risques technologiques.

L'université de Nîmes a choisi de centrer une part de ses recherches autour de la thématique du **risque** dans le domaine **nucléaire**. Si le potentiel industriel et le dynamisme démographique du Gard légitiment ce choix, d'autres raisons l'expliquent : le développement de l'industrie nucléaire dans le monde, objet d'une évidente actualité après l'accident de Fukushima, comme le vieillissement des centrales. L'université de Nîmes offre l'opportunité de faire travailler ensemble les Sciences de la Terre et les Sciences Humaines et Sociales. D'ouvrir des chantiers inédits et complémentaires des travaux réalisés dans les autres universités du sud de la France.

Faire connaître ces projets correspond à un objectif que l'université soit identifiée comme un lieu de recherches. Un lieu de travail privilégiant les nouveaux besoins et les nouvelles demandes de connaissances, plutôt que les traditions académiques consolidées ; les croisements et les hybridations, plutôt que les distinctions, comme le suggère si bien le Rapport 2010 du Conseil pour le Développement des Humanités.

SOMMAIRE

Page 2 - « Représentation et gestion du risque »

Page 2 - « Loi Nome, prix de l'électricité et intérêt général »

Page 3 - « Aménagement urbain et nucléaire »

Pages 3-4 - « Le laboratoire GIS sur la trace des radionucléides »

Page 4 - « La dispersion des radionucléides dans les nappes d'eau souterraines »

Page 5 - « Le stockage des déchets nucléaires »

Pages 5-6 - Interview de Chantal Mouchet
« C.L.I. : lieu de vigilance citoyenne et force de proposition »

Page 7 - « Droit du contentieux nucléaire »

Page 7 - « Régulations sociales et institutionnelles : le nucléaire dans la vallée du Rhône »

Page 8 - IRSN – CEA

Page 8 - « Un projet de structure fédérative »

Page 8 - Agenda



✓ Représentation et gestion du risque

« Tant qu'il n'y a pas de problème, on considère qu'il n'y a pas de risque. » Tel est le discours d'un bailleur social interrogé sur la question de la gestion du risque sismique dans les bâtiments qui sont sous sa responsabilité. Ce type de discours n'est pas isolé. C'est ainsi que les représentants de municipalités touchées par les inondations dans le Var en juin 2010 expriment également l'idée qu'un événement si exceptionnel ne se reproduira pas de sitôt et qu'il n'est donc pas nécessaire de prendre des mesures particulières de prévention.

On se rend compte, à travers ces deux exemples empiriques, que le risque renvoie avant tout à une construction sociale. En effet, les représentations du risque reflètent bien une image subjective de la réalité ; leur évaluation s'appuie davantage sur la perception de la gravité d'une menace, c'est-à-dire l'évaluation de l'ampleur des dommages potentiels pour les aspects auxquels l'individu accorde de la valeur (interruption du mode de vie habituel, perte des moyens de subsistance, atteintes corporelles, santé, vie, maison, sentiment d'abandon du territoire), que sur la perception de la vulnérabilité. Les derniers travaux menés par l'équipe de psychologie sociale de l'université de Nîmes dans le cadre du projet « Revdou » (Réduction de la Vulnérabilité et Définition d'OUtils face au risque sismique) montrent également que les individus opèrent une hiérarchisation des risques lorsque ceux-ci sont multiples dans une région donnée. C'est le cas en Savoie, où la priorité est mise sur le risque inondation, avec un discours à la fois institutionnel et public centré sur cet unique risque, et une minimisation des autres facteurs de risque dans la région.

Il convient donc de s'attacher davantage aux perceptions et aux représentations du risque et de la vulnérabilité pour ce qui concerne, par exemple, les comportements de prévention ou de protection que vont mettre en œuvre les individus. Dans le prolongement du programme « Revdou », une thèse de Doctorat conduite par Adam Chesterman (actuellement en M2 de Psychologie Sociale de l'Environnement à Nîmes), et co-dirigée par Patrick Rateau et Karine Weiss, sera consacrée à cette problématique au sujet du risque sismique. Financée par la Région PACA (demande en cours), elle aura pour but de définir des outils permettant de promouvoir les comportements de protection en s'appuyant sur les représentations sociales de la vulnérabilité au risque partagées par les populations exposées.

**Karine Weiss et Patrick Rateau – Professeurs des universités
Psychologie sociale de l'environnement**

✓ Loi Nome, prix de l'électricité et intérêt général



Tandis que l'on commémore le XXVème anniversaire de l'accident de Tchernobyl de la plus cruelle manière qui soit, alors que d'aucuns, politiques ou citoyens, s'interrogent aujourd'hui sur la nécessité de « sortir » du nucléaire, changer d'énergie, voire ne plus en consommer, une actualité économique brûlante quoique plus discrète pose également la question du nucléaire et des risques potentiels associés.

Certes l'analyse de l'organisation des marchés et notamment de la résultante qu'en constituent les prix, actuels et attendus de l'électricité, semble a priori technique et réservée aux seuls économistes ; toutefois cette lecture permet dans le même temps d'observer et de mettre à jour un faisceau d'interrogations relatives à la répartition des richesses créées et au rôle de l'état dans ladite répartition.

La loi Nome, portant Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité et adoptée par le Sénat à l'automne 2010, cristallise bon nombre des questions posées en matière de besoins énergétiques et d'accessibilité des consommateurs à l'énergie. Violamment dénoncée par les associations de consommateurs, cette loi est-elle de nature à générer mécaniquement une augmentation des tarifs ?

La question même de l'intérêt général convoqué est ici posée et, par conséquent, celle des services publics en jeu.

La « forte régulation » annoncée n'entre-t-elle pas en contradiction de fait avec un « encouragement au développement de la concurrence » ? Cette dernière est-elle d'ailleurs à même de « renforcer la sécurité d'approvisionnement » de la France et « de permettre aux consommateurs de continuer à bénéficier de l'investissement réalisé dans le développement du nucléaire » ?

Enfin, une telle organisation de marché contribue t-elle à préserver le niveau de sécurité des parcs de production et peut-elle s'accommoder du niveau de risques que nos sociétés sont prêtes désormais à accepter ?

Ce sont donc toutes ces questions, pour certaines à mi-chemin entre le droit et l'économie, qui traversent les travaux engagés et auxquels s'associent d'ores et déjà des étudiants du département Droit, Economie et Gestion.

**Véronique Thireau - Maître de conférences HDR
Sciences économiques**

La carte des installations nucléaires en France est remarquablement diffuse. Elle suit le tracé de l'eau, fleuves et littoral de la Manche et s'explique par les contraintes de site : conditions géologiques, emprise au sol, sismicité, etc. Si la plupart des établissements sont nés à distance des grandes villes, beaucoup en sont aujourd'hui plus proches en raison de l'étalement urbain. Géographes et aménageurs se sont toutefois peu intéressés aux dynamiques d'une industrie (le nucléaire civil) marquée par la puissance des images de destruction spatiale depuis Hiroshima (1945).

L'hypothèse d'un **impensé territorial du nucléaire** interroge la géographie de l'aménagement : place discrète dans les manuels d'enseignement, recherches ciblées, peu connues ... Le développement du nucléaire est soumis à des fluctuations liées au coût du pétrole, aux accidents intervenus dans le monde, au débat sur le climat, qui rendent son utilisation plus ou moins acceptable, et révèlent des liens de nature très diverses avec les territoires locaux. Il peut être *invisibilisé* ou au contraire *revendiqué*, comme facteur d'identité, vecteur de développement économique. La diversité des liens dépend de temporalités, de projets et de coordinations entre acteurs qui restent à analyser, à partir d'études de terrain. Tel est l'objet d'un premier projet pluridisciplinaire sur la thématique du risque nucléaire dans le Gard et la Vallée du Rhône (FonCSI).

Facteur de risque, le nucléaire est par ailleurs facteur de développement, de transformation des paysages ruraux en paysages urbains. Le nucléaire fabrique la ville, mais il est à son tour désormais absorbé par le tissu urbain, en raison de la densification des villes proches. Il s'agit alors de comprendre la complexité de sociétés industrielles marquées par une imbrication des risques naturels et anthropiques, en particulier en milieu urbain où la concentration des populations et des activités les accentuent. L'installation nucléaire est en interrelation avec l'espace environnant. Elle est partie prenante d'une politique d'aménagement dont les objectifs visent la réduction de la vulnérabilité et l'augmentation de la résilience face aux risques naturels et technologiques. La notion de risque technologique en aménagement, et plus particulièrement celle de risque nucléaire dans la ville contemporaine sera le thème d'un séminaire organisé à la rentrée 2011 à l'université de Nîmes, pour lequel un soutien sera demandé à la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier.



**Catherine Bernié-Boissard - Maître de conférences HDR
Aménagement de l'espace et urbanisme**

Quel littoral pour le Languedoc-Roussillon de 2010 à 2050 : une démarche prospective participative engagée

Le littoral régional est un territoire riche et fragile, très convoité, avec des enjeux complexes. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Languedoc-Roussillon a lancé en septembre 2010 **une démarche de prospective participative** qui vise à interroger des idées reçues, à bousculer des habitudes de pensée...

- Quelles alternatives à une vision "mécaniciste" : croissance démographique, construction, logements, économie de services ou résidentielle ?

- Le modèle actuel de développement économique du Languedoc-Roussillon constitue-t-il une fuite en avant ? Forte consommation de revenus de transfert et forte précarité "durable" ?

- Quelles opportunités en termes de développement de filières économiques "productives" en Languedoc-Roussillon ?

Trois ateliers de prospective participative sont organisés en 2011 :

Atelier 1 : La diversification des ressorts de l'économie littorale

Atelier 2 : Nouvelles formes et modalités d'aménagement

Atelier 3 : Gouvernance et Résilience.

Ils donnent lieu à la production de livrets pour dégager **les futurs possibles du littoral à l'horizon 2050**. La réflexion collégiale associant universitaires, services de l'Etat et des collectivités, experts, pour préparer ces ateliers est une expérience de partage des savoirs et de co-construction riche d'enseignements.

Le laboratoire GIS sur la trace des radionucléides

En réponse aux lois de 1991, 2005 et 2006 sur le nucléaire, la structuration de la recherche sur l'Aval du Cycle ElectroNucléaire s'est faite au CNRS, via un Programme Interdisciplinaire de Recherche (PIR) dénommé PACEN. Ce PIR fédère à la fois des GNRs¹ financés par le CNRS et par un ou plusieurs organismes partenaires (CEA, Andra, EDF, AREVA, IRSN, BRGM) et des PCR² financés par le CNRS seul. Le Laboratoire GIS (UMR 6635) pilote plusieurs actions de recherche au sein de 2 GNRs : FORPRO et TRASSE. Créé en 1998, avec J. Lancelot pour Directeur jusqu'en 2007, le GNR FORPRO associe le CNRS et l'Andra³ sur l'étude de faisabilité du stockage géologique en profondeur de déchets nucléaires MHA VL⁴ dans un secteur à la limite de la Meuse et de la Haute

¹ GNR : Groupement National de Recherche.

² PCR : Programme Concerté de Recherche.

³ Andra : Agence nationale de gestion des déchets radioactifs.

⁴ Déchets MHA VL : Déchets de Moyenne et de Haute Activité et à Vie Longue.

Marne. Créé en 2008, le GNR TRASSE associe le CNRS et l'IRSN⁵ sur le transfert des radionucléides dans le sol, le sous-sol et les écosystèmes. Les travaux sont réalisés dans la station pilote de Tchernobyl à 2,5 km du réacteur N°4 accidenté en 1986, mais aussi dans la station expérimentale souterraine IRSN de Tournemire (Aveyron). Ces 2 GNRs fédèrent chacun de l'ordre de 25 équipes à l'échelle nationale sur des actions de recherche pluriannuelles. Au sein d'un PCR dédié aux SHS, le Centre de Recherche Administrative (EA 893) pilote une action de recherche sur le droit du contentieux nucléaire ciblé, dans une première phase de 2 ans, sur les contentieux liés à l'implantation de centrale ou de réacteur nucléaire, avec de fortes collaborations internationales (Taiwan, Japon, Corée du Sud...).

Les travaux précités du GIS et du CRA s'inscrivent dans l'axe majeur transdisciplinaire de recherche de l'université de Nîmes sur les risques, entre autres nucléaires. La compétence et l'expérience acquise à Tchernobyl par les équipes de TRASSE permettent de proposer actuellement via ANCRE⁶, une des thématiques de recherche d'un futur programme de l'ANR ciblé sur l'accident de Fukushima et toutes ses conséquences dans le temps et dans l'espace.

Afin de renforcer la cohérence entre recherche et enseignement professionnalisant à l'université de Nîmes, la Licence professionnelle 3D (Démantèlement, Dépollution, Déchets et maîtrise des risques industriels) créée en 2002 en partenariat avec l'INSTN⁷, a ouvert en 2010 en alternance et en apprentissage. Enfin, le Master RISNUC (Gestion du RISque NUcléaire), ciblé sur la sécurité et la sûreté, ouvrira dès septembre 2011. Celui-ci est porté par UNÎMES en partenariat avec l'IRSN, l'Ecole des Mines d'Alès, les CHU de Nîmes et de Montpellier et le CEA (IBEB⁸ de Marcoule et de Cadarache). Le niveau M2 de ce master sera accessible en alternance et en apprentissage.

**Joël Lancelot – Professeur des universités
Géochimie isotopique
Directeur du GNR TRASSE**

✓ La dispersion des radionucléides dans les nappes d'eau souterraines



*Sarcophage du réacteur n°4
de la centrale de Tchernobyl*

A la suite de l'accident du réacteur 4 de la centrale de Tchernobyl le 26 avril 1986, les résidus de combustible, les sols et la végétation contaminés ont été enfouis dans 800 fosses au sein de la zone d'exclusion (diamètre 30km) afin de minimiser la dispersion des radionucléides par voie aérienne. Peu profondes et excavées à la hâte dans des formations sableuses et perméables, ces fosses sont soumises depuis 25 ans au lessivage par les eaux de pluie s'infiltrant dans les sols. Certains radionucléides sont ainsi mobilisés et rejoignent les eaux souterraines. Quel sera le devenir des radionucléides dans la nappe phréatique dans le temps et dans l'espace ?

Pour répondre à cette question fondamentale pour l'environnement, une étude hydrochimique systématique est menée au laboratoire GIS dans le cadre du GNR TRASSE, et ce, en collaboration avec des équipes de recherche d'IDES⁹, du LSCE¹⁰, de Géosciences Rennes, du CENBG¹¹, de l'IRSN ainsi que des instituts ukrainiens : l'IGS¹² et l'IUAR¹³. L'objectif est d'estimer les vitesses d'écoulement des eaux souterraines et de définir les processus affectant le transport des radionucléides dans la nappe phréatique en aval d'une des 800 fosses, la fosse T22.

Les processus mis en évidence seront transposables à d'autres cas de contamination accidentelle tel que celui de Fukushima.

En parallèle et en se plaçant dans l'hypothèse de la rupture des barrières de confinement d'un site de stockage souterrain de déchets radioactifs, des travaux développés au laboratoire GIS dans le cadre des GNRs FORPRO et TRASSE, s'intéressent aux processus de dispersion de radionucléides, tel que le ³⁶Cl, par advection dans les aquifères ou par diffusion au travers d'une pile sédimentaire, et ce, afin de contraindre leur temps de retour à la surface et à la biosphère.

Les résultats de ces recherches sont publiés dans des revues référencées et notamment dans un volume spécial d'«Applied Geochemistry» à paraître en 2011 et qui rappellera les conséquences au présent de l'accident de Tchernobyl survenu il y a 25 ans.



*Prélèvement d'eaux souterraines sur le site
expérimental de l'IRSN dans la zone
d'exclusion de Tchernobyl*

**Corinne Le Gal La Salle - Maître de conférences HDR
Géochimie isotopique**

⁵ IRSN : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire.

⁶ ANCRE : Alliance Nationale de Coordination de la Recherche pour l'Energie.

⁷ INSTN : Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires.

⁸ IBEB : Institut de Biologie Environnementale et de Biotechnologie.

⁹ IDES : Laboratoire Interactions et Dynamique des Environnements de Surface

¹⁰ LSCE : Laboratoire des Sciences du Climat et l'Environnement.

¹¹ CENBG : Centre d'Etudes Nucléaires de Bordeaux Gradignan.

¹² IGS : Institut des géosciences (UKR).

¹³ IUAR : Institut ukrainien de radioécologie (UKR).

Le stockage des déchets nucléaires

Les travaux menés au laboratoire GIS de l'université de Nîmes sont orientés, depuis la loi de 1991 portant sur la gestion des déchets nucléaires MHAVL, sur la faisabilité de leur stockage en formation géologique profonde.

Dans les années 1994-1996, les reconnaissances et recherches réalisées à l'échelle nationale ont permis d'identifier, entre autres, deux couches sédimentaires profondes présentant des caractéristiques favorables à l'accueil d'un stockage. L'une de ces couches se situe dans le Gard, près de Marcoule, entre -400m et -800m; la seconde couche est localisée à la limite de la Meuse et de la Haute-Marne entre -420m et -550m. En 1998, à l'issue de débats scientifiques, politiques et publics, seule la formation de la Meuse/Haute-Marne, de type 'argilite', a été sélectionnée pour le développement de travaux plus approfondis. Ces travaux sont réalisés au sein d'un laboratoire souterrain implanté par l'ANDRA à Bure à 490m de profondeur dans l'argilite. Ce laboratoire permet de mener des études dans des conditions réelles de stockage et d'appréhender la sûreté du concept de gestion. Les travaux réalisés à Nîmes et dans le cadre des GNRs FORPRO et TRASSE visent notamment à identifier le comportement de la formation profonde lors de l'introduction et de la mise en place de géomatériaux exogènes tels que les bétons et les ciments qui constitueront les matériaux de l'architecture des galeries de stockage, ou encore la matrice de certains colis de déchets. Des travaux complémentaires sont réalisés par analogie dans un second site expérimental souterrain, implanté par l'IRSN à Tournemire en Aveyron, dans une roche argileuse aux propriétés proches de celles de l'argilite de Bure. Ce site présente l'avantage de disposer de zones dans lesquelles la roche argileuse est en contact avec des bétons depuis plusieurs dizaines ou d'une centaine d'années. Ces travaux font l'objet de publications et communications internationales et, notamment, d'un numéro spécial de la revue « Applied Geochemistry », à sortir en 2011, ciblé sur les thématiques de recherche du GNR TRASSE.

Isabelle TECHER - Maître de conférences HDR
Géochimie isotopique

C.L.I. : lieu de vigilance citoyenne et force de proposition

Interview de Chantal Mouchet, chargée de mission à la Commission Locale d'Information du Gard.

UNÎMES Info Recherche : Qu'est-ce qu'une Commission Locale d'Information ?

Chantal Mouchet : En 1981, la circulaire Mauroy met en place des commissions locales d'information auprès des installations nucléaires de base (INB). Leurs missions : la prévention des risques liés aux activités nucléaires, la surveillance des impacts de ces activités sur la population, les travailleurs, l'environnement et l'information des populations et des partenaires locaux sur toutes ces questions.

En France, la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (loi TSN) assure le droit du public à une information fiable et accessible. Cela passe par la mise en place d'une autorité indépendante – l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) - mais aussi par la restructuration des CLI et le renforcement de leurs missions. Notamment chargées du suivi de l'information et de la concertation en matière de sûreté nucléaire, elles sont présidées par le Conseil Général du département d'implantation du site ou de la centrale nucléaire.

Le décret du 12 mars 2008 prévoit les règles de composition (au moins 50% d'élus) et de fonctionnement (50% de subventions des collectivités et 50% de l'Etat).

Aujourd'hui les CLI disposent de pouvoirs mais aussi de responsabilités comme :

- organiser des expertises, y compris en matière d'épidémiologie,
- faire procéder à toute mesure ou analyse dans l'environnement relative aux émissions ou rejets des installations du site,
- elles doivent être obligatoirement consultées pour tout projet impliquant la réalisation d'une enquête publique.

« Il n'existe pas ailleurs qu'en France de structure aussi encadrée juridiquement »

La Commission Locale d'Information du site de Marcoule (CLI Marcoule-Gard) a été mise en conformité vis-à-vis de la loi TSN lors de son assemblée générale en 2008. Présidée par Alexandre PISSAS, conseiller général du canton de Bagnols ^s/Cèze, elle compte 56 membres titulaires.



Elle assure une mission d'information et de suivi au quotidien et porte actuellement une attention particulière aux travaux liés à la gestion de la phase post-accidentelle. Elle est d'ailleurs l'un des quatre groupes de travail pilotes mis en place par l'ASN sur cette thématique d'actualité depuis les événements survenus au Japon.

UIR : Quel est son périmètre d'intervention ?

C.M. : Sur le plan géographique son premier périmètre d'intervention est celui du Plan Particulier d'Intervention du site nucléaire de Marcoule (26 communes), mais elle œuvre pour tous les publics bien au-delà de cette limite. Dotée d'une mission générale de suivi d'information et de concertation en matière de sûreté, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement, elle doit assurer une large diffusion de ses travaux, accessibles au plus grand nombre. Elle peut faire réaliser des expertises, des études épidémiologiques ainsi que des analyses liées aux rejets dans l'environnement. Elle peut saisir l'Autorité de Sûreté Nucléaire ou les ministres chargés de la sûreté nucléaire ou de la radioprotection de toute question relative à ces deux thématiques. Enfin, elle peut être saisie de toute question relative à son domaine de compétence.

UIR : Suite à la catastrophe survenue au Japon, la CLI du Gard a-t-elle été particulièrement sollicitée par le grand public ?

C.M. : Elle a dans un premier temps joué son rôle de relais d'information auprès de ses membres et de ses partenaires. Elle a donc transféré les informations institutionnelles (provenant de l'ASN et de l'IRSN) en temps réel.

Elle a ensuite été interpellée par la population sur plusieurs points :

- la nécessité ou non de prendre des comprimés d'iode,
- l'existence de radionucléides dans le nuage qui s'est retrouvé au-dessus du territoire français,
- le risque sismique dans le Gard rhodanien,
- le risque d'inondation et ses éventuelles conséquences sur la sûreté du site de Marcoule.

Elle a joué son rôle en relayant les informations les plus transparentes et les plus indépendantes à ses yeux.

Elle a provoqué une réunion d'information extraordinaire au cours de laquelle elle a interpellé l'exploitant sur les risques naturels autour du site de Marcoule. Elle a ainsi obtenu des réponses de la part de l'exploitant concernant l'impact en France de l'accident de Fukushima ainsi que sur le risque d'inondation et le risque sismique auxquels peut être soumis le site de Marcoule. La presse locale s'est fait l'écho de ces échanges.

Dans ce contexte particulier (multiplication des communiqués de presse, incertitude et rareté de l'information japonaise), la CLI a repéré des questions sur lesquelles elle souhaite porter sa réflexion comme la gestion de la phase post-accidentelle (déjà engagée dans cette démarche, elle poursuivra son action), la maîtrise de l'urbanisation autour des sites, l'environnement (s'assurer de la mise à disposition des mesures environnementales pour les populations locales)...

Il est intéressant de noter que dans son courrier à l'attention du président de l'ASN, M. André-Claude LACOSTE, le Premier ministre, M. François FILLON, demande la réalisation d'un audit des centrales, axé sur leur sûreté et précise la nécessité d'associer les CLI à cette réflexion.

UIR : Existe-t-il l'équivalent des CLI au Japon ?

C.M. : Il n'existe pas ailleurs qu'en France de structure aussi encadrée juridiquement que les CLI. Les citoyens japonais sont très demandeurs d'information sur le fonctionnement et la composition des CLI (nous avons pu le remarquer lors de différentes rencontres avec des délégations d'élus japonais). Questionnaires à l'appui, ces délégations voulaient en savoir plus sur « la transparence à la française ».

Le gouverneur de la Préfecture peut jouer le rôle de trouble-fête lorsque des décisions sont prises par les exploitants et qu'il les conteste. Néanmoins, c'est l'exploitant qui informe la population locale des activités du site dont il a la charge mais il n'existe pas de structure véritablement organisée ayant un rôle identique à celui de nos CLI françaises.



✓ Droit du contentieux nucléaire



Dans nos sociétés occidentales, toutes les activités humaines fournissent matière à questions de droit. C'est en particulier le cas pour le nucléaire en raison de son empreinte économique forte (lourdeur et complexité des investissements pour la gestion complète du cycle, poids dans le paysage et la production énergétique nationale), de ses nuisances ou risques spécifiques (réacteurs et installations en activité ou en démantèlement, entreposage, transport de déchets, transfert de radionucléides vers la biosphère) engendrant peurs voire quelquefois fantasmes. De ce fait, en France, la pratique quasi systématique du recours devant une juridiction est devenu la norme pour ceux qui non

seulement contestent un projet spécifique (une centrale en un site donné ou une extension de durée d'exploitation d'un maillon du cycle par exemple) mais plus généralement la filière nucléaire elle-même.

Trois raisons au moins peuvent justifier un programme d'étude du droit nucléaire. En premier lieu, il n'existe aucun travail universitaire de recherche en France dans ce domaine. En deuxième lieu, les contentieux, c'est-à-dire les recours intentés par des requérants devant le juge, ont tendance à se multiplier. En effet, notre système juridique est de façon générale, et pas seulement pour le nucléaire, particulièrement ouvert à la contestation de dispositions administratives. Ces recours peuvent éventuellement ralentir le programme de constructions d'INB (Installations Nucléaires de Base) et augmenter ainsi de façon importante les coûts des investissements. En troisième lieu, et de manière complémentaire, le non respect d'une procédure peut se révéler extrêmement coûteux si le juge prononce une annulation (le contentieux de l'annulation, à travers le recours pour excès de pouvoir, est une procédure ayant des conséquences très lourdes pour l'administration si le juge prononce « l'annulation » d'une de ses décisions). La connaissance et la compréhension des mécanismes de la jurisprudence peuvent donc aider à anticiper ou à mieux régler les inévitables conflits. En effet, ceux-ci même s'ils sont souvent fondamentalement de nature politique, trouvent presque inévitablement leur matérialisation dans la sphère juridique.

La thématique consiste donc à étudier principalement le contentieux afférent aux centrales nucléaires, en prenant appui, naturellement, sur les textes, notamment les lois qui, en ce domaine, sont particulièrement longues et techniques. Ceci amène à réfléchir à la pratique des pouvoirs publics et au sens de notre réglementation. L'étude s'intéresse également, sans qu'il y ait aucun paradoxe, aux moyens qui pourraient éviter les contentieux.

**Emmanuel Roux – Maître de conférences HDR
Droit public**

✓ Régulations sociales et institutionnelles : le nucléaire dans la vallée du Rhône

Alors qu'il appartient pleinement à l'aménagement du territoire, le nucléaire fait relativement peu l'objet d'études en sciences sociales. La maîtrise de l'urbanisation vise à protéger la population en cas d'accident, en s'assurant que les constructions existant dans la zone de danger permettent la mise en œuvre efficace des actions de protection. Or, s'il convient de limiter la vulnérabilité des territoires, les collectivités territoriales, ont longtemps été exclues du processus décisionnel d'implantation ou de gestion des sites nucléaires, qui s'articule autour de l'Etat et des sociétés exploitantes. Cela explique les attitudes variées adoptées par les collectivités et leurs populations : acceptation, résistance, opposition. Toutefois, l'une ou l'autre de ces attitudes vont prendre la forme d'une production normative traduisant des mécanismes de négociation, de compromis et d'arbitrage. L'université de Nîmes va ainsi répondre à l'appel de la **Fondation pour une Culture de la Sécurité Industrielle (FONCSI)** avec un projet porté par des chercheurs en aménagement du territoire, économie sociale, psychologie sociale et droit public. En cours de préparation avec la **Commission Locale d'Information de Marcoule-Gard (C.L.I.)**, cette étude pluridisciplinaire propose d'analyser les modes de coordination entre acteurs (publics et privés) et les conflits qui en découlent autour de l'installation et de la gestion d'activités potentiellement porteuses de risques. **L'objectif est donc in fine de dresser une typologie des liens entre collectivités et industrie nucléaire afin d'améliorer la connaissance des spécificités du territoire étudié et de développer des outils d'analyse stratégique des comportements autour d'un socle théorique en mouvement qui ne cesse actuellement de s'enrichir et se diversifier.**

**Nicolas Font - Maître de conférences
Droit public**

L'université de Nîmes et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire ont décidé de collaborer dans un certain nombre de domaines d'intérêt commun. Elles ont signé un accord pour le développement d'actions de recherche dans le cadre du GNR TRASSE CNRS-IRSN et de l'axe principal développé par UNÎMES sur le risque nucléaire. Il s'agit également de soutenir le Master RISNUC (Gestion du RISque NUCléaire) qui ouvrira dès la rentrée prochaine.



UNÎMES compte aujourd'hui 15 intervenants du CEA Marcoule dans ses formations. La proximité géographique des établissements est un atout pour le développement de coopérations de recherche. Il existe des besoins identifiés en formation dans le domaine du nucléaire, notamment en Droit et en SHS. Des actions spécifiques ont été amorcées avec l'antenne du Centre de Recherche Administrative de Nîmes sur le droit du contentieux nucléaire. La prochaine journée d'études sur ce thème aura d'ailleurs lieu sur le site de Marcoule en octobre prochain. Enfin, d'autres collaborations pourraient être développées en chimie, chimie isotopique et physique.

Un projet de structure fédérative

L'université de Nîmes souhaite développer un projet de recherche interdisciplinaire spécifique autour de la thématique du **risque technologique**, notamment dans le domaine **nucléaire**.

La création et la reconnaissance d'une **structure fédérative de recherche** devrait voir le jour sur la base des collaborations entre les sciences de la terre, le droit, les sciences économiques et les sciences humaines et sociales. Cette structure s'appuierait sur les ressources des UMR et les équipes d'appartenance des enseignants-chercheurs la constituant.

AGENDA

Judi 21 avril 2011 de 9h à 17h30

Amphi A3 site Vauban

3^{ème} Journée d'études Histoire et Patrimoine
« Archéologie expérimentale et médiation historique : L'histoire à la portée de tous »

Judi 5 mai 2011 à 18h

Amphi A3 site Vauban

« L'énergie solaire à Cuba » par Julio Rimada, docteur à l'université de la Havane (Cuba).
Conférence en espagnol traduite simultanément.

Mardi d'UNÎMES

24 mai 2011 à 18h

Amphi A3 site Vauban

« Tchernobyl, Fukushima et après ? » par Joël Lancelot, professeur à l'université de Nîmes, directeur du GNR TRASSE CNRS-IRSN.

Mardi 31 mai 2011 à 16h30

Amphi 1 site des Carmes

"Fouilles archéologiques sur le site des Carmes : découvertes de 1997 et du chantier en cours" par Odile Maufras (INRAP)

Ouverture au public du chantier de fouilles archéologiques des Carmes le samedi 21 mai 2011.



EDITO

L'université de Nîmes conforte ses liens avec le Québec, elle est sollicitée par l'université de Meknès, prépare deux séminaires internationaux sur les risques technologiques à la rentrée 2011... Membre fondateur du PRES, elle joue son rôle dans le concert polyphonique des partenaires régionaux avec qui elle compose un nouveau paysage pour la recherche.

BIENVENUE A

Trois chercheurs étrangers seront accueillis au sein du « laboratoire » interne MIPA de l'université de Nîmes entre les mois de mai et de juin :

- **Gabriel Nguetseng**, professeur de mathématiques à l'université de Yaoundé (Cameroun), qui étudie quant à lui l'homogénéisation de systèmes stationnaires de type Navier-Stokes ;
- **Mikhail Sychev**, professeur de mathématiques à l'Institut de Mathématiques Sobolev (Novosibirsk, Russie), dont les recherches portent sur les mesures de Young et la théorie de la convergence faible ;
- **Lidice Vaillant Rocca**, professeure de physique au sein du laboratoire sur les cellules solaires de l'université de La Havane (Cuba), qui mène des études permettant d'optimiser les propriétés des cellules solaires de seconde génération en vue de leur industrialisation future.

 Collaboration cubano-nîmoise


Accueilli le 26 mars dernier au sein du « laboratoire » interne MIPA (coordonné par Jean-Philippe Mandallena) grâce au dispositif mis en place par la région pour inviter des scientifiques étrangers, Monsieur Julio Rimada, du laboratoire des cellules solaires de l'université de La Havane (partenaire d'UNÎMES), est venu apporter sa contribution au travail sur les cellules solaires de troisième génération (cellules de Graetzel) actuellement en cours.

Ce projet a débuté il y a deux ans entre Pierre Saint-Grégoire de l'université de Nîmes et les membres du Laboratoire sur les cellules solaires de l'Institut de Sciences et de Technologie des Matériaux (IMRE) de l'université de la Havane. L'objectif de ce séjour d'un mois était de commencer l'automatisation de certains dispositifs de caractérisation des couches minces et de cellules photovoltaïques, les équipements nécessaires ayant été

récemment reçus par le « laboratoire » MIPA.

Julio Rimada a ainsi développé sous LabVIEW (v 8.5) un logiciel permettant de piloter des appareils de précision au moyen du « protocole GPIB » dont les tests de fonctionnement se sont révélés positifs. Le dispositif permettra d'étudier certaines propriétés fondamentales des cellules solaires réalisées par le groupe et de faire des mesures de précision sur des films semi-conducteurs minces, plus particulièrement des couches minces de In_2S_3 obtenues par déposition via un bain chimique à l'université de la Havane.

En complément de ce travail, d'autres dispositifs expérimentaux sont prévus dans un proche avenir pour étendre le champ des recherches sur les cellules solaires à UNÎMES et y développer un laboratoire dédié aux cellules solaires (un local vient d'être attribué au « laboratoire » MIPA dans ce but).

Au cours de ses deux séjours à UNÎMES, Julio Rimada s'est également intéressé aux entreprises françaises qui pourraient être partenaires du développement du photovoltaïque à Cuba, dont la volonté actuelle est d'augmenter fortement sa capacité de production industrielle de panneaux solaires. Il a ainsi pris contact avec une entreprise de la région en tant que conseiller scientifique pour son pays sur ce projet et a rendu un avis positif sur les équipements français. Le choix s'est finalement porté sur l'entreprise languedocienne qui devrait prochainement exporter vers cette île des Caraïbes du matériel pour un montant de près de 50 millions d'euros. L'impact positif de cette opération sur l'économie régionale n'était initialement pas prévu mais représente une agréable surprise.

Le séjour de Julio Rimada s'est achevé par la tenue d'une conférence sur le photovoltaïque à Cuba qui a rassemblé avec succès étudiants, chercheurs et grand public.

**Professeur Julio Rimada - Professeur Pierre Saint-Grégoire
Physique**

Après « Restituer l'antiquité » et « Villes antiques et médiévales, patrimoines matériels et immatériels » en 2010, la filière Histoire et Patrimoine d'UNÎMES a organisé le 21 avril dernier une journée d'études intitulée « Archéologie expérimentale et médiation historique : l'histoire à la portée de tous ».



Pour la deuxième année consécutive, une journée de réflexion a été proposée en lien avec la seconde édition des Grands Jeux Romains organisée par la ville de Nîmes et Culturespaces.

Cette journée d'études ne s'adressait pas seulement aux spécialistes mais souhaitait également intégrer les amateurs d'histoire désirant découvrir de nouvelles façons d'aborder le patrimoine historique. Les intervenants, pour la plupart membres d'associations de reconstitution, sont des passionnés. Beaucoup plus que de simples amateurs éclairés, ils mènent à bien de véritables projets scientifiques d'archéologie expérimentale. En présentant leurs recherches et leurs découvertes dans le cadre de l'université, ils ont pu montrer l'intérêt didactique de leur démarche et leur contribution à la valorisation du

patrimoine archéologique. Cette rencontre a permis de faire le point sur cette nouvelle conception de la médiation historique de plus en plus plébiscitée par le grand public. Cette journée d'études, qui sera renouvelée l'an prochain, contribue à inscrire le patrimoine comme l'un des axes forts de la recherche à UNÎMES. Un partenariat avec la revue « Histoire Antique et Médiévale » a donné lieu à la publication de l'ensemble des interventions dans un numéro spécial sur l'archéologie expérimentale (Hors-Série N°26 -Avril 2011).

**Eric Teyssier – Maître de conférences HDR
Histoire et patrimoine**

Le périurbain en Languedoc-Roussillon : un espace de projets

Le programme « Développement durable et espace-temps des pratiques dans le périurbain en Languedoc-Roussillon » dirigé par Catherine Bernié-Boissard, maître de conférences à l'université de Nîmes, s'est achevé en octobre 2010. Cette étude de 18 mois était co-financée par le CNRS et le Ministère de l'Ecologie dans le cadre du PIRVE¹.

Le type de croissance du Languedoc-Roussillon est en contradiction avec la notion de développement durable. Réalisée au cours d'une période de montée des coûts du foncier et de l'énergie, l'étude sur le développement durable dans le périurbain met en évidence un certain silence autour des pratiques, voire des représentations alternatives ou innovantes, pour les habitants comme pour les gestionnaires des collectivités. Les innovations sont rares (habitat en autopromotion). La labellisation de démarches du type *Eco-quartier* concerne peu le périurbain. Les représentations sont dominées par les questions environnementales et la notion de risques, très présents en Languedoc-Roussillon (risques naturels essentiellement).

L'intégration à l'urbain marque une différence. Les transformations des pratiques sont plus importantes là où les agglomérations (Montpellier, Nîmes) disposent des compétences de gestion les plus qualifiées. Toutefois, la volonté des acteurs locaux paraît déterminante pour favoriser une meilleure appréhension de la notion, notamment à travers les démarches participatives.

Par ailleurs, le périurbain est hétérogène. Sa croissance est corollaire d'un processus de métropolisation, caractérisé par la généralisation des interdépendances entre communes, intercommunalités, à toutes les échelles. Trois images-signes ressortent de l'observation : un périurbain « satellisé » (couronne montpelliéraine), un périurbain « réticulaire » (piémont cévenol, tributaire des réseaux des pôles secondaires), et un périurbain « intermédiaire » (aire nîmoise, conjuguant la coopération avec la ville-centre et la volonté de conservation d'une identité rurale).

La collaboration avec le CAUE², comme le partage des savoirs entre chercheurs et acteurs des collectivités au cours de cette étude exploratoire, ouvrent des perspectives pour réfléchir au devenir de la question périurbaine et à sa réintégration dans la question métropolitaine ... « La périurbanisation ne va pas disparaître, il faut donc la réinventer » (M. Vanier).

¹ Programme Interdisciplinaire de Recherche Ville et Environnement.

² Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

**Catherine Bernié-Boissard – Maître de conférences HDR
Aménagement de l'espace et urbanisme**



EDITO

C'est à Toulouse, le 17 juin 2011, qu'a été créé le **Réseau des vice-présidents des conseils scientifiques de France**, à l'initiative de la CPU (Conférence des Présidents d'Université). Ce réseau répond à un réel besoin d'échanges, dans un environnement en mutation. Il devient essentiel de partager les réflexions sur les relations entre organismes de recherche et universités, les évaluations de l'Aeres ou des experts internationaux, par exemple dans le cadre des appels à projets d'Idex (initiatives d'excellence). D'ores et déjà, l'expérience commune conduit le réseau à marquer son attachement à une évaluation multicritère, qui se déroule sur le terrain, par une confrontation avec les équipes. L'évaluation des jeunes équipes de recherche, qui prennent des risques, celle des projets interdisciplinaires, souvent mal connus, constituent de beaux sujets d'échange à venir. Comme l'a souligné la Vice-présidente de l'université de Paris 1, les universités doivent intégrer le fait que l'établissement n'est pas un sujet passif de l'évaluation...

BRAVO À...

Isabelle RICHARD, doctorante à l'université de Provence dirigée par Dominique Lassarre professeure émérite de l'université de Nîmes, a soutenu sa thèse de psychologie sociale le 29 juin 2011. Ses travaux portaient sur les « Facteurs et processus psychosociaux du changement pour l'adoption de comportements pro-environnementaux : le cas du covoiturage ». Il s'agissait de la première soutenance de thèse délocalisée à UNÎMES.

Michel NICOLAS, maître de conférences à l'UFR STAPS de l'université de Bourgogne, a obtenu son HDR en psychologie le 27 juin 2011 à UNÎMES grâce à ses travaux sur les « Processus d'Adaptation Psychologique en situations extrêmes ».

Isabelle ORTEGA a été nommée maître de conférences en 21^{ème} section « Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art » à l'université de Nîmes.

 Un print3mps russe

Mikhail Sychev, professeur de mathématiques à l'Institut de Mathématiques Sobolev (Novosibirsk, Russie), était accueilli du 1^{er} mai au 30 juin au sein du « laboratoire » interne **Mathématiques – Informatique – Physique et Applications (MIPA)** dans le cadre du dispositif régional d'accueil de personnalités étrangères.

A cette occasion, il a présenté sept lectures* aux mathématiciens de MIPA, à ses membres associés ainsi qu'à deux étudiants de L3 en Maths-Informatique régulièrement présents et intéressés par le développement et le déroulement de la recherche mathématique. Ces lectures concernaient la semicontinuité inférieure, la relaxation et la convergence en énergie des fonctionnelles intégrales du calcul des variations intervenant dans la modélisation mathématique des phénomènes non linéaires de la mécanique. En particulier, la notion de semicontinuité inférieure est essentielle pour démontrer l'existence de solutions associées à ces modèles. Le traitement mathématique de cette notion est habituellement mené à bien dans le cadre classique des espaces de Sobolev. Mikhail Sychev nous a proposé cette étude par l'utilisation des *mesures de Young générées par des gradients* nous apportant ainsi un éclairage nouveau dans ce domaine.

Mikhail Sychev a en outre complété ces lectures par des discussions scientifiques soutenues avec les mathématiciens de MIPA qui ont donné naissance à un projet d'article* par Jean-Philippe Mandallena, intitulé *Lower semicontinuity via $W^{1,q}$ -quasiconvexity*, dont l'extension au cas de la relaxation est en cours d'élaboration. Ces discussions fructueuses ont aussi permis aux mathématiciens de MIPA de concentrer leurs recherches dans le cadre de l'homogénéisation stochastique en élasticité non linéaire par l'utilisation de l'outil mesures de Young. Ces recherches font l'objet de la première partie d'un projet présenté par MIPA intitulé *Stochastic homogenization in terms of Young Measures*.

Ces concepts mathématiques assez abstraits ont un impact important dans la recherche appliquée en physique des matériaux et mécanique du solide (matériaux composites, milieux polycristallins, phénomènes de transitions de phases solide/solide etc...). Ce sont des outils indispensables à l'élaboration de modèles mathématiques précis décrivant les phénomènes très fortement non linéaires, phase scientifique indispensable préalable à tout traitement numérique ultérieur allant jusqu'à la constitution de codes de calcul scientifique pour ingénieur.

*Lectures et préprint disponibles sur le site <http://mipa.unimes.fr/>

Le Conseil d'Université dans sa session extraordinaire du 6 juin 2011 a approuvé le contrat quadriennal 2011-2014 de l'université de Nîmes ainsi que les indicateurs et cibles de performance. La recherche représente un des principaux axes qui structureront cette nouvelle période.

Fruit des évaluations de l'AERES et de la DGESIP et après l'avis favorable du CNESER, ce nouveau contrat a débuté avec le passage aux responsabilités et compétences élargies et verra l'adoption des statuts définitifs de l'université en janvier prochain.

Concernant le volet recherche, UNÎMES s'engage à construire une identité scientifique propre en poursuivant sa démarche de partenariat et son intégration dans l'environnement socio-économique.

La mise en place d'extensions d'équipes labellisées d'universités voisines et la reconnaissance par le CU de « laboratoires » internes offrira une meilleure visibilité à la recherche nîmoise et l'opportunité aux enseignants-chercheurs de développer leurs activités in situ. Les équipes concernées sont : l'extension du Centre de Recherches Administratives (CRA - EA 893 GDR 1199), l'extension du Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS - EA 849), l'extension du laboratoire de Géochimie ISotopique (GIS - UMR CNRS 6635 CEREGE), le « laboratoire » interne Groupe de Recherches et d'Etudes en Sociocritique (GRES), le « laboratoire » interne de Chimie Bio-Organique (LCBO) et le « laboratoire » interne Mathématiques – Informatique – Physique et Applications (MIPA).

La spécificité de l'université de Nîmes se traduira également par le choix d'un nombre restreint de thématiques à réel potentiel notamment celle du risque technologique et en particulier du risque nucléaire. Par ailleurs, UNÎMES se fera le moteur d'une politique de site nîmois en collaboration avec le CHU, l'Ecole des Mines d'Alès, l'IUFM et l'IUT.

L'université de Nîmes transférera un certain nombre de ses activités de valorisation comme la gestion de la propriété intellectuelle, la sensibilisation à l'innovation, la formation, le démarchage commercial à la future Société d'Accélération du Transfert de Technologies régionale dont elle sera actionnaire (2^{ème} vague de labellisation).

Elle poursuivra enfin ces actions de diffusion des savoirs et continuera à organiser et à accueillir des manifestations scientifiques de qualité.

Le réseau C.U.R.I.E. fête ses 20 ans

L'université de Nîmes était pour la première fois présente au congrès annuel du réseau de valorisation de la recherche publique C.U.R.I.E. organisé à Tours les 6, 7 et 8 juin 2011. Plus de 400 participants issus des universités, des grandes écoles, des organismes de recherche, des entreprises et des collectivités étaient réunis à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du réseau.



Cette édition 2011 était d'abord l'occasion de faire le bilan de deux décennies de valorisation mais également de fixer de nouveaux objectifs marqués par la mise en place des « Investissements d'avenir ». Après une première journée consacrée à ces dispositifs (SATT, CVT¹, IRT², IHU³, IEED⁴) et aux réseaux, une large place a été laissée aux ateliers autour des actions des différentes commissions du réseau (SHS, juridique, filiales et structures), des marchés technologiques, des outils et des formations professionnelles. Deux temps forts ont par ailleurs marqué ce rendez-vous : la 1^{ère} **remise des Trophées du Transfert de Technologies** visant à recenser et à récompenser les meilleurs projets de valorisation et une rencontre spécialement organisée entre les structures de valorisation et quatre pôles de compétitivité.

Parmi les nombreux sujets abordés lors des discussions : le véritable potentiel que représente les PME, l'adaptation aux nouveaux modèles sociétaux où l'innovation technologique n'est plus une fin en soi ou encore la question de l'éthique dans les projets de valorisation.

Face à ces défis, le métier de chargé de valorisation se spécialise, autrefois externalisée cette mission est aujourd'hui devenue incontournable au sein des universités. Mais au delà des savoirs-faire ce sont également les qualités humaines qui sont à déployer pour faire le lien entre les chercheurs et les entreprises, conforter, stimuler ou encore gérer les conflits. Le réseau C.U.R.I.E. accompagne ainsi les professionnels de la valorisation en proposant un véritable lieu d'échange, de partage et d'action.

¹ *Consortiums de Valorisation Thématiques*

² *Instituts de Recherche Technologique*

³ *Instituts Hospitalo-Universitaires*

⁴ *Instituts d'Excellence Energies Décarbonées*

EDITO

Nos universités de territoire ont des atouts à défendre : c'est le titre d'un article publié dans le journal *Le Monde* du 5 juillet 2011, à l'initiative des présidents de quatorze universités françaises, de Nîmes à La Rochelle, en passant par Le Havre ou Perpignan. Elles ont en effet en commun d'être souvent des universités de création récente, dans des villes de taille moyenne. Et de susciter quelques interrogations quant à leur utilité sociale. Pour leurs présidents, elles ont des atouts et des spécificités qui en font un modèle original de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Service public de proximité, elles contribuent à la réussite des parcours des étudiants. Accueillant des masters et des doctorats, elles participent à la réflexion sur la construction de la société de la connaissance. Avec leurs équipes de recherche, elles interviennent dans le développement des entreprises et irriguent les systèmes locaux de l'innovation. « Nous mettons en œuvre un nouveau modèle d'université, ouverte sur le monde mais fortement ancrée dans le territoire et en phase avec les attentes très concrètes de tous ceux qui entreprennent. (...) les collectivités territoriales se placent envers nos universités dans une logique d'investissement – et non plus de subventions –, preuve qu'elles les perçoivent comme de véritables acteurs du développement. » Les équipes de recherche localisées à Nîmes, par exemple, fussent-elles de taille modeste, participent activement aux appels à projets en s'insérant dans de plus grands réseaux. « Il est donc primordial de permettre à ces universités de continuer à jouer pleinement leur triple rôle dans la réflexion sur la construction de la société de la connaissance, dans la réussite des étudiants et dans le développement et la compétitivité des entreprises ». Autrement dit, pour les présidents et la communauté universitaire, de faire reconnaître les atouts et les spécificités des universités de territoire, et d'appeler leurs élus à soutenir leur essor.

AGENDA

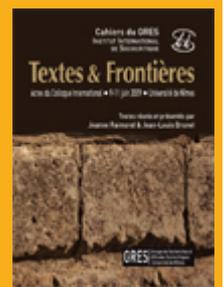
Journée d'études « La dématérialisation de la justice » 19 septembre 2011 de 9h à 18h - Salle du Capitole - 10 Place de l'Hôtel de Ville à Alès.

Nuit des chercheurs
Vendredi 23 septembre 2011 de 19h à 23h
Museum d'Histoire Naturelle de Nîmes
Chapelle des Jésuites
13 Boulevard Amiral Courbet - 30000 Nîmes

Mardi d'UNÎMES
27 septembre 2011 à 18h
Amphi A3 site Vauban
« Vauban, de la prison à l'université : univers carcéral et relations humaines » par Marcel Ranquet au titre de visiteur de prison.

PUBLICATIONS

« Textes & Frontières »
Actes du colloque international organisé à l'université de Nîmes du 9 au 11 juin 2009, textes réunis par Jeanne Raimond et Jean-Louis Brunel.



« Marguerite Yourcenar et la culture du masculin »
Lucie Editions - Actes du colloque international organisé à l'université de Nîmes les 17 et 18 juin 2010 sous la direction de Marc-Jean Filaire.

EN CHIFFRES

Bilan recherche UNÎMES 2010-2011 :

- 44** enseignants-chercheurs (PR, MCF)
- 16** enseignants-chercheurs autres (PAST, PRAG, PRCE)
- 3** contrats doctoraux financés ou co-financés
- 7** personnalités étrangères invitées
- 6** « laboratoires » internes dont 3 extensions d'équipe
- 1** rattachement secondaire à une unité de recherche
- 1** fondation partenariale
- 3** soutenances d'Habilitation à Diriger des Recherches
- 1** soutenance de thèse
- 11** manifestations de diffusion des savoirs
- 16** colloques, séminaires, journées d'études
- 6** masters habilités

BRAVO À...

Catherine Bernié-Boissard, nommée professeure des universités, en 24^{ème} section du CNU « aménagement et urbanisme ».

Corinne La Gal La Salle, nommée professeure des universités, en 35^{ème} section du CNU « géochimie environnementale ».

WEB

La candidature Languedoc-Roussillon au 2ème appel à projets Initiative d'excellence lancé par le MESR a désormais son site internet : www.idex2-lr.fr

Le portail des thèses a ouvert le 11 juillet, il regroupe plus de 5000 thèses soutenues en France depuis 2006 : www.theses.fr

Design et paysage

Alain Findeli, professeur de design à l'université de Nîmes, est accueilli au sein du Cresson (UMR 1563 Ambiances architecturales et urbaines) à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble où il développe ses recherches autour de la phénoménologie goethéenne. Membre de l'Académie européenne pour la culture du paysage (Petrarca), il a participé à plusieurs séminaires européens, dont celui organisé dans le cadre du programme de recherche « Paysage et Développement Durable 2005-2010 » initié par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.



Il a ainsi présenté lors du colloque international « Paysages de la vie quotidienne » organisé à Perpignan et à Gérone au mois de mars dernier une communication intitulée : « *La phénoménologie goethéenne au service de l'action paysagère. Une étude pilote en milieu rural.* »* Cette méthode d'évaluation paysagère développée alors qu'il dirigeait des recherches à la Chaire en paysage et environnement de l'université de Montréal est basée sur les travaux de Goethe (1749-1832), plus connu comme dramaturge, poète et romancier que comme scientifique, ce qu'il a beaucoup regretté. Ses traités sur les couleurs, la botanique, la météorologie et la géologie se positionnent à l'encontre des approches positivistes et analytiques alors (et toujours) dominantes dans ces sciences, d'où le terme de « phénoménologie » qui les

caractérise. La méthode, qui n'est pas sans rapport avec la philosophie du même nom qui apparaîtra au début du XXème siècle, a ensuite été élargie à l'anthropologie, à la médecine, à l'agriculture, à l'économie, à la pédagogie (entre autres), ainsi qu'au paysage.

Alain Findeli a également organisé et piloté en mai 2010 une semaine-atelier autour du paysage sur le territoire du village de Feuilla (Aude) dans le cadre de Petrarca.

Enfin, en tant que membre fondateur du Réseau d'enseignement et de recherche sur l'espace rural et le projet spatial, il sera le « grand témoin » en automne prochain des conclusions d'un premier cycle de travaux intitulées « *Vers un nouveau cycle de vie des territoires ruraux* ».

**texte complet sur demande*

Professeur Alain Findéli – Design

Adaptation psychologique en situations extrêmes

Le 27 juin 2011, s'est tenue la 6^{ème} soutenance d'HDR organisée à l'université de Nîmes. Michel Nicolas, maître de conférence à l'université de Bourgogne, a présenté ses travaux sur les « processus d'adaptation psychologique en situations extrêmes ». Son jury était composé des professeurs Martin Drapeau (université de Mc Gill, Montréal, Canada), Pierluigi Graziani (UNÎMES), Nathalie Pattyn (université de Bruxelles, Belgique), Elisabeth Rosnet (INSEP) et Karine WEISS (UNÎMES). Voici le résumé de ses recherches.

Mes recherches portent sur plus de dix années de travaux sur le coping, la défense et la récupération, mécanismes d'adaptation impliqués dans les processus d'adaptation psychologique. Epistémologiquement, ces travaux se positionnent dans une tentative d'intégration de niveaux de réflexions théoriques, méthodologiques et pratiques cherchant à mieux cerner la complexité et l'interdépendance des phénomènes observés. Afin d'analyser les construits psychologiques en jeu dans l'adaptation, j'ai favorisé une approche éclectique s'appuyant sur l'articulation de plusieurs modèles théoriques cognitif, clinique, systémique et psychosocial.

Comme j'ai essayé de le montrer, l'adaptation psychologique est un processus dynamique dépendant du type d'adaptation (physiologique, psychologique ou sociale) et de sa temporalité qui rend d'autant plus intéressant une approche intégrative. Ainsi, l'équilibre entre la personne et son environnement est une oscillation permanente entre adaptation et inadaptation qui s'inscrit sur un continuum selon le degré d'ajustement temporaire de la personne à son milieu. L'approche théorique intégrative, la méthodologie multiniveau et les pratiques multimodales nous ont permis de mieux saisir les processus à l'œuvre dans l'adaptation psychologique qui soulèvent encore beaucoup de questions. Beaucoup de recherches restent à conduire dans une approche interdisciplinaire pour mieux cerner la complexité de l'adaptation d'un point de vue psychologique.



Michel Nicolas - Maître de conférences - Psychologie sociale

✓ La communication engageante au service du covoiturage

L'université de Nîmes a pour la première fois accueilli une soutenance de thèse organisée par l'université de Provence (Aix-Marseille 1) le 29 juin 2011. Il s'agissait de l'aboutissement des travaux en psychologie sociale de l'environnement d'Isabelle Richard, doctorante encadrée par Dominique Lassarre professeure émérite à UNÎMES et membre du Laboratoire de Psychologie Sociale. La thésarde s'est vue décerner la mention « très honorable » par le jury composé des professeurs Paola Castro (université de Lisbonne, Portugal), Fabien Girandola (université de Bourgogne), Patrick Rateau (UNÎMES), du directeur de recherche Thierry Ramadier (université de Strasbourg) et de sa directrice de thèse. Voici un résumé de ses recherches axées sur l'adoption de comportements pro-environnementaux à travers le cas du covoiturage.



L'environnement est un enjeu politique et social dans lequel on doit prendre en compte les intérêts individuels et collectifs pour aboutir à un développement durable. Différentes initiatives sont mises en place, innovations technologiques ou sensibilisation du public, pour favoriser l'adoption de comportements pro-environnementaux. Les actions pro-environnementales sont nombreuses et font appel, pour la plupart, à une volonté individuelle (tri des déchets, économies d'énergie, achats de produits respectueux de l'environnement, etc.). Le covoiturage en fait partie. Cependant, à la différence des autres gestes, il nécessite la volonté de deux personnes au moins. L'objectif de la recherche est d'analyser la pratique du covoiturage, d'étudier les facteurs psychosociaux qui l'expliquent, ainsi que le changement de comportement relatif à cette pratique au moyen du paradigme de la communication engageante.

Deux enquêtes ont été réalisées sur une population étudiante visant à analyser les attitudes envers le covoiturage et à en relever les principaux freins. Il s'avère que la pratique du covoiturage bénéficie d'une attitude plutôt positive, mais qu'elle est freinée par la sensation de privation de liberté ou par la difficulté de côtoyer une personne inconnue. À partir de ces résultats, deux expériences ont été réalisées pour tester l'impact de la communication engageante sur le changement de comportement dans le sens du covoiturage chez une population de salariés. Ce paradigme stipule que la réalisation d'un ou plusieurs actes préparatoires précédant un message persuasif engage davantage les individus dans le comportement souhaité qu'une communication persuasive classique. Les actes préparatoires testés dans les deux expériences sont de nature différente : réaliser des calculs des économies en lien avec l'écologie et/ou les finances occasionnées par la pratique du covoiturage et compléter un questionnaire portant sur les motivations pro-environnementales. Les résultats ont montré que la communication engageante a un effet significatif sur les comportements. Les individus placés dans cette situation ont significativement plus adhéré à la pratique du covoiturage que ceux qui se trouvaient dans une situation de communication persuasive classique.

Enfin une enquête a été réalisée auprès d'inscrits sur un site internet de covoiturage. Il s'agissait de mesurer le covoiturage effectif et d'analyser la pratique au regard du processus décisionnel et de comparer les inscrits covoiturants et les inscrits ne pratiquant pas le covoiturage en matière de croyances et de contrôle perçu. On note que les raisons évoquées pour continuer à covoiturer traduisent une internalisation du comportement.

L'ensemble des travaux a permis de comprendre l'attitude et des freins au covoiturage et de trouver des modes de communication augmentant l'intention de le pratiquer.

Isabelle Richard – Doctorante – Psychologie sociale de l'environnement

✓ Le comité ARAGO

Fabrice Bardin, chargé de mission Politique régionale de la recherche, représente UNÎMES au sein de la commission « Soutien aux parcours et aux personnes » du comité ARAGO renouvelé en février dernier.



Le comité consultatif régional de recherche et de développement technologique du conseil régional Languedoc-Roussillon (comité ARAGO) est composé de représentants d'établissements d'enseignements supérieurs, de grands organismes de recherche, de structures de transferts de technologie, d'entreprises ayant des activités de recherche et d'organisations syndicales. Il assure depuis 2005 un rôle de réflexion et de proposition

auprès du conseil régional et participe à la mise en œuvre de sa politique de recherche, de développement technologique et d'enseignement supérieur. Le soutien aux parcours et aux personnes, les grands projets structurants, la valorisation et le partenariat avec les entreprises sont ainsi traités au sein de trois commissions. Bourses de mobilités aux étudiants, soutien aux doctorants pour leur insertion professionnelle, financements de projets de jeunes chercheurs et de leur équipe ([Appel à projet Chercheurs d'Avenir 2011](#)), bourses de mobilités de chercheurs (accueil de personnalités étrangères)... font partie des soutiens proposés. Le conseil régional participe également au financement de grands plateaux techniques (GEPETOs) et de projets de R&D collaborative entre entreprises et laboratoires. Il a mis en place un dispositif d'Aide à la Recherche en Partenariat avec les Entreprises (ARPE) et soutient le Centre de Recherche et d'Innovation Industrielle (CR2i) DiagnosTIC-Santé - structure pluridisciplinaire permettant le développement d'innovations à la convergence du diagnostic, de la thérapie et des TIC.

Le Tribunal de Grande Instance d'Alès et l'université de Nîmes organisent le 19 septembre prochain une journée d'études consacrée à la dématérialisation de la justice accueillie et soutenue par la Ville d'Alès.

Il est entendu et acquis que les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont placé les juristes face à de nouvelles épreuves : quel statut donné aux créations numériques ? Comment assurer le droit au respect de la vie privée lorsque celle-ci est exposée, même volontairement, sur la toile ? Comment réprimer les contrefaçons de marque opposant des entreprises utilisant un label identique qui n'a pas la même signification dans différents Etats ? Que peut-on penser des contrats passés via internet dans des cas où les parties ne se sont jamais vues, parlées... pour ainsi dire, dans le

sens premier du terme, jamais entendues ? Chaque jour apportant un nouveau flot de questions, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont le mérite d'obliger le juriste à s'interroger sur la capacité des standards classiques du droit à répondre à la résolution de ces nouvelles formes de litiges.

Elles semblent aussi constituer un outil de progrès. La dématérialisation en est une parfaite illustration. En effet, définie comme la transformation de supports matériels (papier) en supports numériques, la dématérialisation des actes et des procédures offre des gains en matière de coût, de stockage et de rapidité. Les pouvoirs publics en ont d'ailleurs fait un des enjeux de la modernisation de l'Etat dans lequel la justice est pleinement impliquée. Toutefois, le progrès ne va pas sans dommage. Ainsi, on peut s'interroger si la dématérialisation améliore concrètement le sort des acteurs du procès et en particulier celui du justiciable. Pour cette raison, l'université de Nîmes et le Tribunal de Grande Instance d'Alès ont souhaité s'associer pour permettre une rencontre entre les professionnels du monde judiciaire et les universitaires afin de décrypter et d'analyser les implications présentes ou à venir de la dématérialisation de la justice.



Nicolas Font – Maître de conférences - Droit public



**Le service recherche vous souhaite un bon été
et vous donne rendez-vous au prochain numéro
en septembre 2011**

**EDITO**

Le 12 septembre 2011 l'université de Nîmes a signé une convention avec la Commission Locale d'Information Marcoule-Gard dans le but d'échanger des informations, de la documentation scientifique et technique et de réaliser des projets de recherche en collaboration sur le thème du risque nucléaire.

Les recherches d'UNÎMES sur cette thématique ont déjà débuté avec le recrutement de deux étudiants de master chargés de recenser les travaux existants sur le risque nucléaire en sciences humaines et sociales. Un contrat doctoral financé par les collectivités vient également d'être signé. L'objectif est de parvenir à spécialiser une partie des recherches sur ces questions qui revêtent un intérêt sociétal indéniable à l'échelle nationale et internationale.

Mais le champ de la recherche nîmoise s'élargit également à d'autres domaines. Une convention avec l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes doit ainsi favoriser les initiatives communes des enseignants-chercheurs et des étudiants. La diversité des disciplines est un véritable enjeu pour l'université de Nîmes, mais c'est aussi un atout de coopération avec le milieu environnant.

AGENDA**Séminaire « L'aménagement du territoire à l'épreuve des risques »**

Vendredi 7 octobre 2011 de 9h à 17h
UNÎMES Salle du conseil site Vauban

Mardi d'UNÎMES

11 octobre 2011 à 18h

UNÎMES Amphi A3 site Vauban

« **Marie Sklodowska-Curie, scientifique et femme tout simplement** » par Armand Lattes, professeur émérite en chimie à l'université Paul Sabatier de Toulouse.

20^{ème} édition de la Fête de la Science

Du 12 au 16 octobre 2011

UNÎMES site Vauban et site des Carmes
Exposition, conférence, village des sciences sur les sites Vauban et Carmes de l'université de Nîmes. Programme : www.unimes.fr

Journée d'études « Les droit et contentieux du nucléaire : la sureté nucléaire »

Jedi 20 octobre 2011 de 9h à 17h

VISIATOME - CEA Marcoule - BP 64172
30207 Bagnols-sur-Cèze

AU REVOIR À...

Gabriel Jandot, directeur du département Psychologie, Lettres, Langues, Histoire, parti à la retraite le 31 août 2011.

Joël Lancelot, directeur du département Sciences et Arts, du GNR TRASSE CNRS-IRSN et du laboratoire G.I.S., parti à la retraite le 31 août 2011. Le CU lui a accordé l'éméritat afin qu'il poursuive certaines de ses activités de recherche.

Robert Brouzet, maître de conférences en mathématiques, a intégré l'université de Perpignan depuis le 1^{er} septembre 2011.

BIENVENUE À...

Omar Anza-Hafsa, maître de conférences en mathématiques, accueilli à l'université de Nîmes depuis le 1^{er} septembre 2011.

Maguelone Nouvel, professeur contractuel en histoire, accueillie à UNÎMES depuis le 1^{er} septembre 2011.

Mikhail Smirnov, directeur de recherche en physique du solide au sein de l'Institut de Physique de l'université de Saint-Petersbourg (Russie), accueilli pendant un mois au « laboratoire » interne MIPA par le Pr Pierre Saint-Grégoire.

Mario Santoro, chercheur en physique à l'université de Florence (Italie), accueilli pendant un mois au « laboratoire » interne MIPA par le Pr Pierre Saint-Grégoire.

Yudania Sanchez Gonzalez et Yuslin Gonzalez Abreu, doctorantes en physique à l'université de la Havane (Cuba) accueillies en stage par le Pr Pierre Saint-Grégoire. Elles travaillent respectivement sur la thématique des couches d'oxydes conducteurs et les matériaux piézoélectriques.

Jérôme Balland et Carole Laverlocher, étudiants en master 2 de droit public à UNÎMES, recrutés pour des vacances de recherche dans le cadre du projet « Risque technologique / risque nucléaire ».

FÉLICITATIONS À...

Patrick Rateau, enseignant-chercheur en psychologie sociale, élu directeur du département Psychologie, Lettres, Langues, Histoire.

Jean Triboulet, enseignant-chercheur en sciences, élu directeur du département Sciences et Arts. Il continuera à assurer sa fonction de chargé de mission « Relations entreprises - Professionnalisation ».

Groenland vert : un programme de recherche interdisciplinaire sur le changement climatique

Les Groenlandais, qui dans leur grande majorité vivent dans les zones côtières, voient leurs activités largement affectées par le changement climatique. L'évolution des ressources marines est déjà relativement bien documentée, dans la mesure où la pêche et la chasse constituent des activités importantes tant d'un point de vue économique que sociétal. Les activités agricoles du sud du Groenland sont moins connues, mais jouent toutefois un rôle dans l'équilibre économique du pays.

C'est dans ce contexte que l'équipe de psychologie sociale et environnementale de l'université de Nîmes participe à un programme de recherche interdisciplinaire financé par l'ANR, visant à mieux évaluer le changement climatique et ses effets dans cette région du monde. Ce programme confronte des chercheurs en climatologie, archéologie, biologie, sociologie et psychologie environnementale. L'équipe de l'université de Nîmes s'intéresse à la représentation du climat et à la perception du changement climatique chez les éleveurs de moutons dans le sud du Groenland. Une première phase d'enquête a été menée au mois d'août dernier afin d'interroger des éleveurs sur ces aspects, ainsi que sur les pratiques qu'ils mettent en œuvre ou envisagent dans le futur pour faire face à ces changements. Les entretiens sont en cours de traitement, mais il apparaît d'ores



Qassiarsuk au sud du Groenland



Ipiutaq au sud du Groenland

et déjà de nombreuses modifications, liées en particulier à des phénomènes récurrents de sécheresse. Les éleveurs sont amenés à irriguer leurs terres, utilisant les ressources locales en eau. Cet effort adaptatif est soutenu par le gouvernement qui subventionne une partie des équipements. Une autre évolution notable apparaît avec la nécessité, pour les agriculteurs, de diversifier leurs activités, en se tournant soit vers des cultures potagères soit vers le tourisme. Cependant, la question d'un développement durable ne semble pas occuper les esprits, notamment face à la pérennité des ressources utilisées.

Les entretiens seront analysés cet hiver, afin de permettre une seconde phase de recueil de données au printemps, sous la forme de

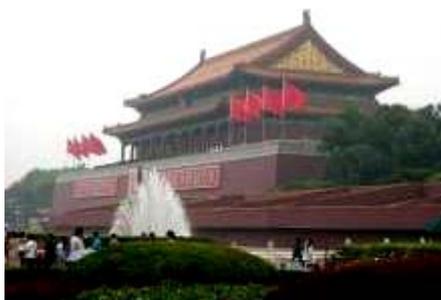
questionnaires. Une comparaison avec des agriculteurs français sera faite, en collaboration avec le Groupement d'Intérêt Scientifique Alpes Jura.

Professeure Karine Weiss, psychologie sociale
Isabelle Richard, post-doctorante
Bouchra Zouhri, doctorante

Un chimiste au « pays du milieu »

Patrick Meffre, professeur de chimie à l'université de Nîmes, responsable du « laboratoire » interne de Chimie BioOrganique (LCBO) et associé à l'Institut des Biomolécules Max Mousseron (IBMM) de Montpellier, a participé au 12^{ème} congrès international sur les acides aminés, peptides et protéines (ICAAP2011) du 1^{er} au 5 août 2011 à Pékin (Chine).

Il s'agit d'un congrès bi-annuel qui s'est développé autour du journal scientifique « Amino Acids » dont le professeur Gert Lubec (Vienne, Autriche) est le rédacteur en chef. Patrick Meffre, rédacteur associé au journal et modérateur de la session « synthesis » du congrès, a présenté certains des résultats de son laboratoire sous la forme d'une communication orale intitulée « New developments in the synthesis of acetylenic analogues of glutamate » (nouveaux développements dans la synthèse d'analogues acétyléniques du glutamate) (*Amino Acids*, 2011, 41, supplement 1, S79).



Place Tian'anmen - Pékin

Ce congrès a été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des chercheurs du monde entier travaillant dans des domaines très divers reliés aux acides aminés non seulement en chimie, mais aussi en biologie, médecine, nutrition, pharmacologie, etc.

Suite à la réunion de l'équipe éditoriale qui a lieu tous les deux ans à l'occasion du congrès, Patrick Meffre organisera la parution d'un numéro spécial sur le thème du glutamate, l'un des principaux neuromédiateurs.

Professeur Patrick Meffre, chimie



UNIMES
Université
professionnalisante

Université de Nîmes
Rue du Dr Georges Salan
F-30021 Nîmes cedex 1
Tél. (0) 825 314 116
Fax (0)4 66 36 45 87
www.unimes.fr

UNIMES Info Recherche
Lettre d'information du Service Recherche
de l'université de Nîmes
Directeur de la publication : Jacques MARGNAN
Rédactrice en chef : Catherine BERNIE-BOISSARD
PAO : Cécile VILLARS
Photos : Bouchra ZOURHI, Ludvina COLBEAU-JUSTIN,
Patrick MEFFRE
Contact : recherche@unimes.fr



EDITO

Trois évènements récents méritent d'être soulignés. La venue du président de l'université de Meknès (Maroc), en premier lieu, afin de finaliser les coopérations entre nos établissements. Des étudiants de Master vont ainsi bientôt séjourner à Nîmes, des programmes de recherche communs sont d'ores et déjà mis en œuvre. L'élaboration d'un projet de Master d'urbanisme en cohabilitation avec l'Ecole Supérieure d'Architecture de Montpellier, associant l'Ecole des Mines d'Alès, ensuite. Enfin, la signature d'une convention d'extension d'équipe entre l'université de Nîmes et le Laboratoire de Psychologie sociale d'Aix-Marseille, à la suite de la visite du vice-président du Conseil scientifique de l'université de Provence dans nos locaux. Trois évènements qui manifestent la bonne santé de nos projets dans divers domaines et témoignent de l'intérêt de nos partenaires français et étrangers pour le développement de la recherche à Nîmes.

AGENDA

Mardi d'UNÎMES

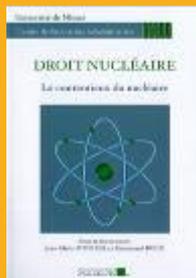
13 décembre 2011 à 18h

UNÎMES site Vauban Amphithéâtre A3

« **Les réseaux sociaux : l'enivrement de la danse macabre et l'avènement de la chair électronique** » par Vincenzo Susca, chercheur au Centre d'Etude sur l'Actuel et le Quotidien de la Sorbonne.

PUBLICATIONS

« **Le contentieux du nucléaire** » Presses universitaires d'Aix-Marseille. Actes de la 1^{ère} journée d'études « Droits et contentieux du nucléaire » organisée à UNÎMES le 20 octobre 2010 sous la direction de Jean-Marie Pontier et de Emmanuel Roux.



« **La protection des droits de l'enfant d'un parent détenu** », Sophie Richard Misrai, *Revue de la Recherche Juridique*, avril 2011 (à paraître).

« **L'interdiction du cumul d'activités dans le secteur public : du principe à l'exception** », Sophie Richard Misrai, *Actualité Juridique Fonctions Publiques*, janvier 2012 (à paraître).

BIENVENUE À...

Aimé Pelaiz-Barranco, professeure de physique à l'université de la Havane (Cuba) et **Alexander Sidorkin**, professeur de physique à l'université de Voronezh (Russie) accueillis au mois d'octobre au sein du « laboratoire » interne MIPA par le professeur Pierre Saint-Grégoire.

Marina Bulanova, professeur de physique à l'Institut Frantsevich de Kiev (Ukraine) accueillie pour le mois de novembre par le professeur Pierre Saint-Grégoire.

Stéphanie Bérard, maître de conférences en littérature francophone à l'université de Virginie (Etats-Unis) accueillie au mois de novembre par Yoan Vérilhac, maître de conférences en littérature du XIX^{ème} siècle.

Yannick Martiquet, doctorant contractuel en droit public depuis le 1^{er} octobre 2011. Sa thèse sur les problématiques juridiques de l'implantation d'une installation nucléaire de base, dirigée par Emmanuel Roux (CRA antenne de Nîmes) et Jean-Marie Pontier (CRA Aix), est co-financée par le conseil général du Gard, Nîmes Métropole et UNÎMES.

Lambert Paris, doctorant en physique depuis le 1^{er} octobre 2011. Sa thèse sur la stimulation laser de neurones de la rétine, dirigée par dirigée par Michel Dumas (UM2 - IES) et Fabrice Bardin (UNÎMES - IES), est co-financée par l'école doctorale I2S de Montpellier et UNÎMES.

Un séminaire d'actualité : l'aménagement du territoire à l'épreuve des risques

La croissance urbaine, généralisée et globalisée, pose en termes nouveaux la question des risques naturels et technologiques. C'est pourquoi le séminaire du 7 octobre 2011 a voulu ouvrir le dossier, en invitant des chercheurs de diverses universités à présenter leurs travaux et confronter leurs résultats.





La venue de Rémi Scoccimarro (INALCO), spécialiste en études japonaises, de retour d'un séjour de trois mois à Fukushima, a donné un relief particulier à cette rencontre, associant des représentants des universités de Savoie, de La Rochelle, de Côte d'Opale, comme de l'Ecole des Mines d'Alès.

Parmi les thèmes traités, l'accent a été mis sur la conjugaison des risques naturels et industriels dans l'espace urbain ; sur la prévention, la concertation et la participation dans l'atténuation des risques (Nicolas Grembo, TVES-ULCO). La résilience a fait l'objet de présentations de Patrick Pigeon (EDYTEM) à propos des digues et de leurs effets sur les risques et d'Antoine Le Blanc (TVES-ULCO) s'intéressant à l'approche complexe de la notion même de résilience. Aurélie Bony-Dandrieux (EMA) a soumis à la discussion

une analyse pertinente de réponse à proposition des pouvoirs publics soucieux de réduire les risques en milieu urbain dense.

La publication des actes aux Presses Universitaires d'Aix-Marseille prolongera utilement la séance, organisée en collaboration avec l'UMR 5281 Art-Dev et le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier.

Professeur Catherine Bernié-Boissard, Aménagement du territoire, urbanisme

Journée d'études Droits et contentieux du nucléaire 2011

Pour la seconde année, par l'intermédiaire de l'antenne nîmoise du Centre de Recherches Administratives (EA 893), en partenariat avec le CNRS (PCR ACSSON du PIR PACEN), le Commissariat à l'Energie Atomique (Marcoule), le Conseil général du Gard et Nîmes Métropole, l'université de Nîmes organisait une journée d'étude relative aux droits et contentieux du nucléaire le 20 octobre 2011.

Le thème général de la réflexion de cette année était celui de la sûreté nucléaire. La première partie de la journée était consacrée à l'étude des problématiques générales, passant de l'approche juridique (J.-M. Pontier, E. Roux et C. Vallar) à la conception économique (V. Thireau) sans en oublier l'urbanistique (C. Bernié-Boissard). Elle a permis de poser les jalons juridiques



de la question et de démontrer la nécessité d'une gouvernance environnementale et médicale (M. Deguerge et M. J.-C. Arthus).

Une place importante a été réservée aux acteurs du nucléaire (M. Léger pour le CEA, L. Chabanne-Pouzynin pour AREVA et P. Perdiguier pour l'Autorité de Sûreté Nucléaire). Non moins intéressante, la seconde partie de la journée était dédiée à une approche comparatiste de la sûreté nucléaire avec la présence d'intervenants japonais, américain, chinois, taïwanais et coréen. Un ouvrage reprenant l'ensemble des interventions sera publié, comme pour la précédente édition dont les actes sont déjà disponibles.

Jean-Gaël Granero, doctorant en droit public

Le critère financier et la qualification des contrats publics

L'université de Nîmes a accueilli pour la seconde fois cette année une soutenance de thèse le 26 novembre 2011. Organisée par l'université Paul Cézanne Aix-Marseille III, elle achevait les travaux de droit public de Sophie Richard Misrai, doctorante co-dirigée par Jean-Marie Pontier de l'université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne et Emmanuel Roux de l'université de Nîmes. Le jury se composait par ailleurs de Florian LINDITCH de l'université Paul Cézanne Aix-Marseille III, de Gabriel ECKERT de l'université de Strasbourg et de Frédéric ROLIN de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense. Voici un résumé de ses recherches axées sur le critère financier et la qualification des contrats publics.

Si nous nous intéressons à ce qui nous entoure nous observerons aisément que les contrats publics sont omniprésents. De la maintenance des photocopieurs à la conception d'un mur végétal en passant par le traitement des eaux usées, l'entretien de l'éclairage public, les illuminations et chalets de Noël, une prestation psychoclinicienne dans des crèches, la réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, la sécurisation de l'entrée des écoles, des séjours découvertes pour les enfants ou la restauration scolaire, les contrats publics sont effectivement ubiquistes. Et ce ne sont là que quelques exemples. En choisissant ainsi d'externaliser leur action et particulièrement la gestion de services publics par la voie contractuelle, les personnes publiques mobilisent des savoir-faire et des financements qu'elles ne peuvent avoir autrement. Le contrat est aujourd'hui un outil incontestable d'une bonne administration. Les contrats publics sont d'autant plus favorisés. Pour la gestion de leur action, les personnes publiques opteront pour le procédé contractuel le mieux à même de répondre à leur intention compte tenu



de la satisfaction de l'intérêt général et de leur capacité de financement. Pour les aider dans ce choix, les personnes publiques ont besoin d'un critère opérationnel qui leur permet de qualifier exactement les contrats publics et de savoir précisément celui qui correspondra à leurs projets sans que ce critère ne porte atteinte à leur liberté contractuelle. La distinction entre les contrats demeure indispensable. L'enjeu et l'engagement d'une personne publique ne sont pas identiques selon qu'elle choisit de conclure un marché public ou une délégation de service public. Même si la personne publique recherche à optimiser la dépense publique pour chaque contrat, elle va entretenir une relation privilégiée avec le délégataire et s'engager sur une durée potentiellement plus longue que celle d'un marché public. Durée, qui a été récemment reconnue par la jurisprudence comme un élément de négociation entre les parties et qui dynamise l'intérêt de conclure une

délégation de service public. Précisément défini, le critère de la rémunération du cocontractant peut contribuer à l'appréciation de l'opportunité des contrats publics par les personnes publiques et à l'appréciation de la qualification des contrats publics par le juge.

Sophie Richard Misrai, docteur en droit public

Reportage Fête de la Science 2011

A l'occasion de la 20ème édition de la Fête de la Science du 11 au 16 octobre 2011, des milliers d'animations et de rencontres scientifiques se sont déroulées sur tout le territoire. Après la biodiversité l'an dernier, la chimie et l'Outre-mer étaient les thématiques phares de 2011 en lien avec l'Année internationale de la chimie et l'Année des Outre-mer français. A Nîmes, la Fête de la Science était coordonnée par ConnaSciences, conjointement avec la ville de Nîmes, le Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes et l'université de Nîmes.



Bilan :

- 1 Mardi d'UNÎMES spécial chimie
- 1 conférence sur le design
- 1 exposition de posters doctorants
- 10 stands au village des sciences
- 580 visiteurs sur l'ensemble de la manifestation



Session posters à la BU : les doctorants inscrits au DU CRESUP se sont prêtés à l'exercice du poster scientifique.



L'Ecole de l'ADN animait cette année un atelier dédié à la police scientifique.



Guillaume Tatur, chercheur contractuel (Ecole des Mines d'Alès, ARAMAV) présentait les dernières avancées dans le domaine des prothèses visuelles et de la vision prothétique.



Patrick Meffre et Zohra Benfodda (UNÎMES - IBMM) ont guidé les visiteurs au sein du Laboratoire de Chimie Bio-Organique.



Les petits débrouillards toujours aussi populaires auprès du jeune public !



Guillaume Boccaccio de l'association Paléobox proposait un atelier de démonstration de taille du silex.



Les curieux ont pu découvrir les travaux en robotique de Jean Triboulet (UNÎMES - LIRMM).

Sans oublier les ateliers présentés par le Parc du Cosmos et le Centre Ornithologique du Gard et les stands du Muséum d'histoires naturelles de Nîmes et du Centre départemental de documentation pédagogique du Gard.



Numéro spécial Doctorants

EDITO

En cette fin d'année 2011, plus de cinquante doctorants soutiennent leur thèse dans les universités de la région. Parmi eux, une chimiste qui fit ses premières études supérieures à Nîmes, Nathalie Cheminet, et présente aujourd'hui ses travaux à l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier. D'autres ont fait le chemin inverse, et sont aujourd'hui dirigés par des enseignants-chercheurs de l'Université de Nîmes après des études effectués ailleurs. La diversité des parcours témoigne de la construction d'une véritable université à Nîmes. La condition de son rayonnement est en effet liée à la dynamique de la recherche et à son renouvellement. Celui-ci est assuré par les doctorants : en tant que jeunes chercheurs, ils ouvrent des voies inédites en physique comme en biologie, en droit comme en psychologie, en géochimie comme en informatique ... Chargés de cours, ils se forment à l'enseignement et forment eux-mêmes les plus jeunes. Les doctorants présentés ici sont d'origine et de statut différents. Ils ont en commun, sur un itinéraire intellectuel exigeant, souvent difficile, d'être encadrés par des enseignants-chercheurs de l'université de Nîmes, et de contribuer à l'affirmation de son rôle et de ses missions.

Catherine Bernié-Boissard,
Vice-présidente du Conseil scientifique, chargée de la recherche

AGENDA

Mardis d'UNÎMES

31 janvier 2012 à 18h

UNÎMES Amphi A3 site Vauban

« L'expérience d'avoir été bébé : ses conséquences dans le soin psychique »
par Albert Ciccone, professeur de Psychologie Clinique et Psychopathologie à l'université de Lyon II.

EN CHIFFRES

Selon l'Observatoire des Sciences et des Techniques chargé du repérage des publications scientifiques au niveau national, **6 publications sont attribuées à UNÎMES pour 2009 et 10 pour 2010**. Il s'agit des articles pour lesquels l'université de Nîmes apparaît dans la signature.

Par ailleurs, l'enquête de fiabilisation des données (SYMPA 2012) menée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a retenu **30 enseignants-chercheurs « producteurs »** en 2011 pour UNÎMES.

PUBLICATIONS

« Quelle ville durable ? »

Numéro 147 - Espaces et Sociétés. Coordonné par C. Emelianoff et A. Levy. Avec la participation de P-A. Barthel, V. Beal, C. Bernié-Boissard, J. Boissonade, L. Boukharaeva, F. Charvolin, D. Chevalier, S.



Chevrier, A. Clerval, J-Y. Dartiguenave, P. Hamman, M. Marloie, C. Morel-Journel et J. Serrano.



Les doctorants à UNÎMES

L'université de Nîmes accueille des doctorants inscrits dans les écoles doctorales d'établissements voisins. Ces derniers participent à l'enseignement en tant qu'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), doctorants contractuels chargés d'enseignement (DCCE) ou vacataires et sont pour certains dirigés ou co-dirigés par les enseignants-chercheurs d'UNÎMES. L'université de Nîmes a déjà signé 5 contrats doctoraux financés par des entreprises privées ou co-financés par des collectivités territoriales. Certains de ces doctorants ont suivi leur cursus universitaire à Nîmes et répondent présents lors de la Journée Portes Ouvertes ou de la Fête de la Science.



Karim Kadir

3^{ème} année de thèse

Discipline : géographie et aménagement

Directeur de thèse : Catherine Bernié-Boissard, professeur (UNÎMES - ArtDev)

Ecole Doctorale : Territoires, Temps, Sociétés et Développement (ED 60), Université Paul Valéry Montpellier III

Statut : doctorant contractuel chargé d'enseignement à UNÎMES

Financement : CIFRE Agence d'urbanisme des régions nimoises et alésienne

Thématique de recherche : La transformation de l'espace urbain au prisme de la notion de durabilité.



Cassandre Dewintre

3^{ème} année de thèse

Discipline : géographie et aménagement

Directeur de thèse : Catherine Bernié-Boissard, professeur (UNÎMES - ArtDev)

Ecole Doctorale : Territoires, Temps, Sociétés et Développement (ED 60), Université Paul Valéry Montpellier III

Statut : doctorante contractuelle chargée d'enseignement à UNÎMES

Financement : contrat doctoral Ministère de la Recherche

Thématique de recherche : Les villes face à la fermeture résidentielle : étude comparative Montpellier-Marrakech.



Jean-Gaël Granero

5^{ème} année de thèse

Discipline : droit public

Co-direction de thèse : Jean-Marie Pontier, professeur et Emmanuel Roux, maître de conférences HDR (UNÎMES - CRA)

Ecole Doctorale : Sciences juridiques et politiques (ED 65), Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Statut : ATER à UNÎMES

Thématique de recherche : Étude sur les biens des collectivités territoriales.



Claire Magaud

3^{ème} année de thèse

Discipline : géographie et aménagement

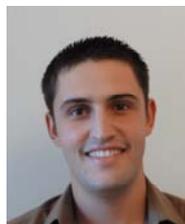
Directeur de thèse : Catherine Bernié-Boissard, professeur (UNÎMES - ArtDev)

Ecole Doctorale : Territoires, Temps, Sociétés et Développement (ED 60), Université Paul Valéry Montpellier III

Statut : doctorante contractuelle chargée d'enseignement à UNÎMES

Financement : CIFRE Ministère de la Recherche et ville de Bagnols s/ Cèze

Thématique de recherche : Mutations urbaines et enjeux de la durabilité.



Yannick Martiquet

1^{ère} année de thèse

Discipline : droit public

Co-direction de thèse : Jean-Marie Pontier, professeur et Emmanuel Roux, maître de conférences HDR (UNÎMES - CRA)

Ecole Doctorale : Sciences juridiques et politiques (ED 65), Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Statut : doctorante contractuelle chargée d'enseignement à UNÎMES

Thématique de recherche : Les problématiques juridiques de l'implantation d'une installation nucléaire de base.



Rémi Portes

3^{ème} année de thèse

Discipline : droit

Directeur de thèse : Stéphane Darmaisin, maître de conférences HDR (UNÎMES - LDS)

Ecole Doctorale : Droit et science politique (ED 461), Université Montpellier I

Statut : vacataire à UNÎMES

Thématique de recherche : Sport et risque.



Maxime Charles

2^{ème} année de thèse

Discipline : psychologie sociale

Directeur de thèse : Patrick Rateau, professeur (UNÎMES - LPS)

Ecole Doctorale : Cognition, langage, éducation (ED 356), Université de Provence Aix-Marseille I

Statut : vacataire à UNÎMES

Thématique de recherche : Duels implicites du quotidien, Approches socio-représentationnelle et sociocognitive.



Adam Chesterman

1^{ère} année de thèse

Discipline : psychologie sociale

Directeur de thèse : Patrick Rateau, professeur (UNÎMES - LPS)

Ecole Doctorale : Cognition, langage, éducation (ED 356), Université de Provence Aix-Marseille I

Statut : vacataire à UNÎMES

Financement : bourse doctorale de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur

Thématique de recherche : De la prévention des risques sismiques en région PACA : comment passer des prescriptions aux comportements ?



Alexia Lopez

3^{ème} année de thèse

Discipline : psychologie sociale

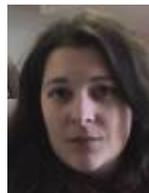
Directeur de thèse : Patrick Rateau, professeur (UNÎMES - LPS)

Ecole Doctorale : Cognition, langage, éducation (ED 356), Université de Provence Aix-Marseille I

Statut : doctorante contractuelle chargée d'enseignement à UNÎMES

Financement : Société Egis Structures et Environnement

Thématique de recherche : Infrastructure de transport, Ecologie, Paysage et approche socio représentationnelle.



Clio Payret

4^{ème} année de thèse

Discipline : psychologie sociale

Directeur de thèse : Patrick Rateau, professeur (UNÎMES - LPS)

Ecole Doctorale : Cognition, langage, éducation (ED 356), Université de Provence Aix-Marseille I

Statut : monitrice à UNÎMES jusqu'en 2011, actuellement ATER à l'Université de Brest.

Financement : allocataire-monitrice jusqu'en 2011

Thématique de recherche : Comparaison des représentations sociales d'un risque collectif : l'érosion du littoral et l'élévation du niveau de la mer dûes au changement climatique.



Bouchra Zouhri

4^{ème} année de thèse

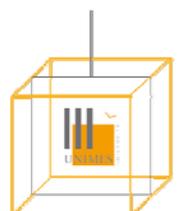
Discipline : psychologie sociale

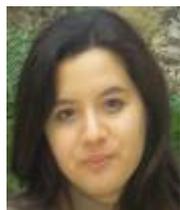
Directeur de thèse : Patrick Rateau, professeur (UNÎMES - LPS)

Ecole Doctorale : Cognition, langage, éducation (ED 356), Université de Provence Aix-Marseille I

Statut : ATER à UNÎMES

Thématique de recherche : Réciprocité et interdépendance des représentations sociales et des processus sociocognitifs relatifs à l'identité sociale d'un groupe.





Sarra Kouider

2^{ème} année de thèse

Discipline : informatique

Co-direction de thèse : Marc Chaumont, maître de conférences (UNÎMES - LIRMM)

Ecole Doctorale : Information, Structures et Systèmes (ED 166), Université Montpellier 2

Statut : vacataire à UNÎMES

Financement : Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Algérien

Thématique de recherche : Codes et sécurité en stéganographie.



Lambert Paris

1^{ère} année de thèse

Discipline : physique

Co-direction de thèse : Fabrice Bardin, maître de conférences (UNÎMES - IES) et Michel Dumas, maître de conférences HDR (UM2 - IES)

Ecole Doctorale : Information, Structures et Systèmes (ED 166), Université Montpellier 2

Statut : doctorant contractuel chargé d'enseignement à UNÎMES

Financement : Ecole doctorale I2S, UNÎMES

Thématique de recherche : Étude des mécanismes biophysiques de la stimulation de neurones par laser pour des applications de prothèses visuelles et de régénération de neurones.



Maud Pralong

2^{ème} année de thèse

Discipline : neurobiologie

Directeur de thèse : Valérie Compan, professeur (UNÎMES - IGF)

Ecole Doctorale : Sciences Chimiques et Biologiques pour la Santé (ED 168), Universités de Montpellier I.

Statut : doctorante contractuelle chargée d'enseignement à UNÎMES

Financement : Société Contralco

Thématique de recherche : Développement d'un outil biotechnologique permettant de détecter l'abus de drogues, à court et à long terme, après consommation.



Lara Sassine

2^{ème} année de thèse

Discipline : géochimie

Co-direction de thèse : Joël Lancelot et Corinne Le Gal La Salle, professeurs (UNÎMES – GIS/CEREGE)

Ecole Doctorale : Sciences de l'Environnement Terrestre (ED 251), Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

Statut : doctorante contractuelle chargée d'enseignement à UNÎMES

Financement : Syndicat Mixte des nappes Vistrenque et Costières, conseil général du Gard, Nîmes Métropole et UNÎMES

Thématique de recherche : Transfert de néo-polluants (pesticides, hormones, produits pharmaceutiques, perturbateurs endocriniens) dans la nappe alluvionnaire de la Vistrenque, temps de résidence et stratification des eaux souterraines, influence des connexions avec la nappe karstique des Garrigues.



D'autres doctorants sont suivis par les enseignants-chercheurs d'UNÎMES mais n'exercent pas d'activités spécifiques à l'université.

Yuslin Gonzalez Abreu, doctorante en physique à l'université de la Havane (Cuba), poursuit ses travaux sur les matériaux piézo-électriques sous la direction des professeurs Aimé Pelaiz Barranco (université de la Havane, Cuba) et Pierre Saint-Grégoire (UNÎMES - MIPA). Elle effectuera 3 stages au sein du « laboratoire » interne MIPA à UNÎMES financés par l'ambassade de France à La Havane.

Joëlle-Dorcas Laffitte, doctorante en psychologie sociale en 3^{ème} année à l'université de Provence Aix-Marseille I, poursuit ses travaux sur l'incertitude et la gestion de crise - le cas des syndromes des bâtiments malsains - sous la direction du professeur Karine Weiss (UNÎMES - LPS) et de Dorothee Marchand chercheur au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment dans le cadre de l'école doctorale « Cognition, langage, éducation » (ED 356). Ses recherches sont financées par le CSTB, elle contribue par ailleurs au programme « Psychobot » mené conjointement par le CSTB, le laboratoire socio-psychologie et management du sport de l'université de Bourgogne et UNÎMES.

Salim Medini doctorant en biogéochimie en 1^{ère} année à l'université Paul Cézanne Aix-Marseille III, poursuit ses travaux sur le traçage de l'origine géographique des huiles d'olives et olives et l'application pour la mise en valeur des produits AOC de Nîmes sous la direction d'Isabelle Techer (UNÎMES – GIS/CEREGE) dans le cadre de l'école doctorale « Sciences de l'environnement » (ED 129). Les recherches de co-financement d'un contrat doctoral sont actuellement en cours.

Arnaud Meline, doctorant en informatique en 3^{ème} année à l'UM2, poursuit ses travaux sur la fusion multimodale pour la cartographie sous-marine sous la direction de Jean Triboulet, maître de conférences (UNÎMES – LIRMM) et du professeur Bruno Jouvencel (UM2 – LIRMM) dans le cadre de l'école doctorale « Information, structures et systèmes » (ED 166). Dans le cadre de ses recherches, il utilise un capteur stéréoscopique sous-marin dont la réalisation a été financée par l'université de Nîmes (photo ci-contre).



Yudania Sanchez Gonzalez, doctorante en physique à l'université de la Havane (Cuba), poursuit ses travaux sur les couches d'oxydes conducteurs sous la direction des professeurs Lidice Vaillant Rocca (université de la Havane, Cuba) et Pierre Saint-Grégoire (UNÎMES - MIPA). Elle effectuera également 3 stages au sein du « laboratoire » interne MIPA à UNÎMES financés par l'ambassade de France à La Havane.

Sous la co-direction du professeur Catherine Bernié-Boissard (UNÎMES – ArtDev) et de Anne Sistel, maître assistante (ENSAM - FU2D) en aménagement et urbanisme : **Nathalie Ravinal** (1^{ère} année ED 60 UM3).

Sous la direction du professeur Joël Chopineau (UNÎMES – ICGM) en biologie : **Micheline El Khoury** (3^{ème} année ED 168 UM1 UM2) et **Rémi Veneziano** (2^{ème} année ED 168 UM1 UM2).

Sous la direction de Stéphane Darmaisin, maître de conférences HDR en droit privé (UNÎMES - LDS) : **Géraldine Dirrenberger** (4^{ème} année ED 461 UM1), **Myriam El Amrani** (3^{ème} année ED 461 UM1), **Philippe Léon Augé** (4^{ème} année ED 461 UM1), **Jessica Saurat** (3^{ème} année ED 461 UM1) et **Laurie Le Sagère** (1^{ère} année ED 461 UM1).

Sous la direction des professeurs Corinne Le Gal La Salle et Joël Lancelot en géochimie (UNÎMES – GIS/CEREGE) : **Mahmoud Khaska** (4^{ème} année ED 251 UPCAM) et **Céline Roux** (3^{ème} année ED 251 UPCAM).

Sous la direction du professeur Gérard Michaille en mathématiques (UNÎMES – I3M) : **Azdine Nait-Ali** (3^{ème} année ED 166 UM2).

Des jeunes chercheurs travaillent par ailleurs au sein des « laboratoires » internes d'UNÎMES, comme Stéphanie Ortial (LCBO), Sophie Richard (CRA)...

L'Associations des Doctorants et chercheurs de l'Université de Nîmes

L'ADUN s'est constituée le 5 décembre 2011 à l'initiative des doctorants présents sur la site nîmois. Cette association a pour but de promouvoir et de favoriser le développement de la recherche au sein d'UNÎMES, les réalisations (études, recherches, etc.), les collaborations entre les doctorants et les chercheurs nîmois et les échanges interdisciplinaires et interuniversitaires nationaux et internationaux.

Contacts :

Lopez Alexia, secrétaire-trésorière – alexia.lopez@unimes.fr

Zouhri Bouchra, présidente - b.zouhri@gmail.com

La responsabilité du salarié

Aurore Portefaix a obtenu le grade de docteur en droit mention très honorable avec les félicitations du jury et l'autorisation de publier le 25 novembre dernier à la faculté de droit de Montpellier I. Elle a mené ses travaux de thèse sur la responsabilité du salarié sous la direction de Stéphane Darmaisin à l'université de Nîmes après y avoir suivi l'ensemble de ses études. Elle a parallèlement occupé un poste d'ATER de septembre 2009 à août 2011. Son jury était composé du professeur Hugues Kenfack de l'université de Toulouse I (rapporteur), du professeur Arnaud Martinon de l'université Paris I (rapporteur), du professeur Christine Neau-Leduc de l'université de Montpellier I et de Stéphane Darmaisin, maître de conférences à l'université de Nîmes (directeur). Voici un résumé de ses recherches :

« La question de la responsabilité du salarié demeure essentielle encore aujourd'hui. En raison de la subordination qui caractérise le travail salarié, des aménagements semblent nécessaires pour organiser les rapports que le travailleur entretient avec l'employeur et les tiers. Deux logiques président à la responsabilité du salarié.

Une logique de protection d'abord, qui permet de soustraire le salarié du droit commun. L'ordonnancement d'une protection s'analyse en un impératif dont la finalité est de rétablir le déséquilibre inhérent au contrat de travail. L'effectivité de cet impératif se traduit avec force par l'octroi d'une immunité d'origine légale et jurisprudentielle. Cette protection ne se veut pas absolue pour autant. Certains comportements justifient la réapparition du droit commun et la sanction du salarié du point de vue pénal et civil.

Sa protection suscite alors une question : qu'advient-il de l'indemnisation des dommages qu'il aura causés à l'occasion de son travail ? Dans un premier temps, cette logique de protection semble mal s'articuler avec l'indemnisation de la victime. En écartant l'application du droit commun, on prive en effet la victime d'un débiteur. C'est sans compter sur la diversité des mécanismes offerts par le droit positif et qui assurent l'efficacité de la logique indemnitaire. Efficace, elle n'est pas infaillible et présente des limites qui ne pourront pas toujours être corrigés et conduiront à priver d'indemnisation la victime du salarié. »

Aurore Portefaix, docteur en droit

Présentation de posters à la Fête de la Science



Les doctorants inscrits au DU CRESUP se sont prêtés à l'exercice du poster scientifique lors de la 20^{ème} édition de la Fête de la Science organisée à UNIMES le 14 octobre dernier.





UNIMES
Université
professionnalissante

Université de Nîmes
Rue du Dr Georges Sèze
F-30021 Nîmes cedex 1
Tél. (0) 46 34 314 118
Fax (0)4 66 34 45 67
www.unimes.fr

UNIMES Info Recherche
*Lettre d'information du Service Recherche
de l'université de Nîmes*

Directeur de la publication : Jacques MARGNAN
Rédactrice en chef : Catherine BERNIE-BOISSARD
PAO : Cécile VILLARS
Contact : recherche@unimes.fr
Photos : Service recherche

